

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

FISHERIES AND OCEANS

Chair:

The Honourable FABIAN MANNING

Tuesday, February 25, 2014

Issue No. 3

Third meeting on:

The regulation of aquaculture, current challenges and
future prospects for the industry in Canada

INCLUDING:

THE THIRD REPORT OF THE COMMITTEE
(Special Study Budget (The regulation of aquaculture,
current challenges and future prospects for the industry in
Canada) 2014-2015)

APPEARING:

The Honourable Gail Shea, P.C., M.P.,
Minister of Fisheries and Oceans

WITNESSES:

(See back cover)

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

PÊCHES ET DES OCÉANS

Président :

L'honorable FABIAN MANNING

Le mardi 25 février 2014

Fascicule n° 3

Troisième réunion concernant :

La réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et les
perspectives d'avenir de l'industrie au Canada

Y COMPRIS :

LE TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Budget pour étude spéciale (La réglementation de
l'aquaculture, les défis actuels et les perspectives d'avenir
de l'industrie au Canada) 2014-2015)

COMPARAÎT :

L'honorable Gail Shea, C.P., députée,
ministre des Pêches et des Océans

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
FISHERIES AND OCEANS

The Honourable Fabian Manning, *Chair*

The Honourable Elizabeth Hubley, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Baker, P.C.	Demers
Batters	Enverga
Beyak	Lovelace Nicholas
* Carignan, P.C. (or Martin)	McInnis
* Cowan (or Fraser)	Munson
	Raine
	Stewart Olsen

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Batters replaced the Honourable Senator Wells (*February 24, 2014*).

The Honourable Senator Demers replaced the Honourable Senator Poirier (*February 24, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PÊCHES ET DES OCÉANS

Président : L'honorable Fabian Manning

Vice-présidente : L'honorable Elizabeth Hubley

et

Les honorables sénateurs :

Baker, C.P.	Demers
Batters	Enverga
Beyak	Lovelace Nicholas
* Carignan, C.P. (ou Martin)	McInnis
* Cowan (ou Fraser)	Munson
	Raine
	Stewart Olsen

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Batters a remplacé l'honorable sénateur Wells (*le 24 février 2014*).

L'honorable sénateur Demers a remplacé l'honorable sénatrice Poirier (*le 24 février 2014*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, February 25, 2014
(6)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day, at 5:29 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Fabian Manning, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Batters, Beyak, Demers, Enverga, Hubley, Manning, McInnis, Raine and Stewart Olsen (9).

In attendance: Odette Madore, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament, and Brigitte Lemay, Communications Officer, Communications Directorate of the Senate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, December 9, 2013, the committee continued its study on the regulation of aquaculture, current challenges and future prospects for the industry in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

APPEARING:

The Honourable Gail Shea, P.C., M.P., Minister of Fisheries and Oceans.

WITNESSES:*Fisheries and Oceans Canada:*

David Bevan, Associate Deputy Minister;

Trevor Swerdfager, Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management Operations;

Dave Gillis, A/Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Oceans Science.

Minister Shea made a statement and Messrs. Bevan, Gillis and Swerdfager answered questions.

At 6:40 p.m., the committee suspended.

At 6:46 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

At 6:54 p.m., the committee suspended.

At 6:55 p.m., the committee resumed in public to consider a draft budget.

The Honourable Senator Hubley moved:

That the following special study budget application on aquaculture for the fiscal year ending March 31, 2015, with adjustments resulting from this meeting and following a final review by the Senate administration to be overseen by

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 25 février 2014
(6)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 29, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Batters, Beyak, Demers, Enverga, Hubley, Manning, McInnis, Raine et Stewart Olsen (9).

Également présentes : Odette Madore, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Brigitte Lemay, agente des communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 9 décembre 2013, le comité poursuit son étude sur la réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

COMPARAÎT :

L'honorable Gail Shea, C.P., députée, ministre des Pêches et des Océans.

TÉMOINS :*Pêches et Océans Canada :*

David Bevan, sous-ministre délégué;

Trevor Swerdfager, sous-ministre adjoint, Écosystèmes et gestion des pêches;

Dave Gillis, sous-ministre adjoint par intérim, Sciences des écosystèmes et des océans.

La ministre Shea fait une déclaration et MM. Bevan, Gillis, et Swerdfager répondent aux questions.

À 18 h 40, la séance est suspendue.

À 18 h 46, conformément à l'alinéa 12-16(1)(d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité examine le programme de ses travaux futurs.

À 18 h 54, la séance est suspendue.

À 18 h 55, la séance publique reprend afin que le comité examine un budget provisoire.

L'honorable sénatrice Hubley propose :

Que la demande de budget suivante relative à l'étude spéciale sur l'aquaculture pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015, une proposition qui sera revue à la fin de cette réunion, puis qui devra être examinée une dernière fois par

the Subcommittee on Agenda and Procedure, be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration:

SUMMARY OF BUDGET

ACTIVITY 1: Public Hearings and Fact-Finding Missions in Newfoundland and Labrador and Nova Scotia	\$159,044
ACTIVITY 2: Fact-Finding Mission in Norway and Scotland	\$253,100
ACTIVITY 3: Public Hearings in New Brunswick and Fact-Finding Missions in New Brunswick, Prince Edward Island and Québec	<u>\$104,601</u>
TOTAL	\$516,745

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

At 6:58 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

l'administration du Sénat, sous la supervision du Sous-comité du programme et de la procédure, soit approuvée aux fins de présentation au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration :

RÉSUMÉ DU BUDGET

ACTIVITÉ 1 : Audiences publiques et missions d'information à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse	159 044 \$
ACTIVITÉ 2 : Mission d'information en Norvège et en Écosse	253 100 \$
ACTIVITÉ 3 : Audiences publiques au Nouveau-Brunswick et missions d'information au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec	<u>104 601 \$</u>
TOTAL	516 745 \$

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

À 18 h 58, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Maxwell Hollins

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, February 6, 2014

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans has the honour to present its

THIRD REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate on Monday, December 9, 2013, to examine and report on the regulation of aquaculture, current challenges and future prospects for the industry in Canada, respectfully requests funds for the fiscal year ending March 31, 2014, and requests, for the purpose of such study, that it be empowered to:

- (a) engage the services of such counsel, technical, clerical and other personnel as may be necessary;
- (b) adjourn from place to place within Canada; and
- (c) travel inside Canada.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(1)(c) of the *Senate Administrative Rules*, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 6 février 2014

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans a l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

Votre comité qui a été autorisé par le Sénat le lundi 9 décembre 2013 à étudier, afin d'en faire rapport, la réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada, demande respectueusement des fonds pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2014 et demande qu'il soit, aux fins de ses travaux, autorisé à :

- a) embaucher tout conseiller juridique et personnel technique, de bureau ou autre dont il pourrait avoir besoin;
- b) s'ajourner d'un lieu à l'autre au Canada; et
- c) voyager à l'intérieur du Canada.

Conformément au Chapitre 3:06, article 2(1)c) du *Règlement administratif du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant, sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

Le président,

FABIAN MANNING

Chair

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
FISHERIES AND OCEANS**

**SPECIAL STUDY ON THE REGULATION OF
AQUACULTURE, CURRENT CHALLENGES AND FUTURE
PROSPECTS FOR THE INDUSTRY IN CANADA**

**APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2014**

Extract from the Journals of the Senate, Monday, December 9, 2013:

The Honourable Senator Manning moved, seconded by the Honourable Senator :

That the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans be authorized to examine and report on the regulation of aquaculture, current challenges and future prospects for the industry in Canada; and

That the papers and evidence received and taken and work accomplished by the committee on this subject during the First Session of the Forty-First Parliament be referred to the committee; and

That the committee report from time to time to the Senate but no later than June 30, 2015, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings for 180 days after the tabling of the final report.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES PÊCHES ET DES OCÉANS**

**ÉTUDE SPÉCIALE SUR LA RÉGLEMENTATION DE
L'AQUACULTURE, LES DÉFIS ACTUELS ET LES
PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'INDUSTRIE AU CANADA**

**DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT
LE 31 MARS 2014**

Extrait des Journaux du Sénat le lundi 9 décembre 2013 :

L'honorable sénateur Manning propose, appuyé par l'honorable sénateur ,

Que le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, la réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada;

Que les documents reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis par le comité à ce sujet au cours de la première session de la quarante et unième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité fasse de temps à autre rapport au Sénat, mais au plus tard le 30 juin 2015, et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

SUMMARY OF EXPENDITURES

Activity 1: Public Hearings and Fact-Finding Mission in British Columbia	\$172,017
TOTAL	\$172,017

The above budget was approved by the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans on Tuesday, January 28, 2014.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

Date

The Honourable Fabian Manning
Chair, Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans

Date

The Honourable Noël A. Kinsella
Chair, Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration

HISTORICAL INFORMATION

A budget authorization request in connection with this special study was adopted during the First Session of the Forty-first Parliament, however, no expenses were incurred.

GENERAL ESTIMATE OF THE TOTAL COST OF THE SPECIAL STUDY

The Committee expects to submit another budget authorization request in connection with this special study, during the next fiscal year, amounting to \$601,858 for the whole study.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(2) of the *Senate Administrative Rules*.

SOMMAIRE DES DÉPENSES

Activité 1 : Audiences publiques et mission d'étude en Colombie-Britannique	172 017 \$
TOTAL	172 017 \$

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans le mardi 28 janvier 2014.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié.

Date

L'honorable Fabian Manning
Président du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans

Date

L'honorable Noël A. Kinsella
Président du Comité permanent de la région interne, des budgets et de l'administration

DONNÉES ANTÉRIEURES

Une demande d'autorisation de budget dans le cadre de cette étude spéciale a été adoptée au cours de la première session de la quarante et unième législature, mais aucune dépense n'a été encourue.

ÉTAT ESTIMATIF GÉNÉRAL DU COÛT TOTAL DE L'ÉTUDE SPÉCIALE

Le comité prévoit soumettre une autre demande d'autorisation de budget dans le cadre de cette étude spéciale, au cours de la prochaine année fiscale, pour un total estimatif de 601 858 \$ pour l'étude au complet.

Conformément au chapitre 3:06, article 2(2) du *Règlement administratif du Sénat*.

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
FISHERIES AND OCEANS**

**SPECIAL STUDY ON THE REGULATION OF AQUACULTURE, CURRENT CHALLENGES
AND FUTURE PROSPECTS FOR THE INDUSTRY IN CANADA**

**EXPLANATION OF BUDGET ITEMS
APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2014**

**ACTIVITY 1: PUBLIC HEARINGS AND FACT-FINDING MISSION IN BRITISH
COLUMBIA**

19 participants for public hearings: 12 Senators, 7 staff

15 participants for fact-finding mission: 12 Senators, 5 staff

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES

OTHER

1.	Reporting/transcribing (0403) <i>(2 days, \$3,000/day)</i>	6,000	
2.	Transcript editing services (0143)	2,000	
	Sub-total		\$8,000

TRANSPORTATION, ACCOMMODATION AND LIVING EXPENSES

1.	Transportation – air <i>12 senators x \$7,704 (0224)</i> <i>7 staff x \$3,437 (0227)</i>	116,507	
2.	Hotel accommodation <i>12 senators, \$150/night, 5 nights (0222)</i> <i>5 staff, \$150/night, 5 nights (0226)</i> <i>2 staff, \$150/night, 3 nights (0226)</i>	13,650	
3.	Per diem <i>12 senators, \$91/day, 6 days (0221)</i> <i>5 staff, \$91/day, 6 days (0225)</i> <i>2 staff, \$91/day, 4 days (0225)</i>	10,010	
4.	Working meals (travel) (0231)	2,500	
5.	Taxis <i>12 senators x \$200 (0223)</i> <i>7 staff x \$200 (0232)</i>	3,800	
6.	Charter bus (0228) <i>(2 days, \$1,000/day)</i>	2,000	
7.	Charter flight (0233)	6,000	
	Sub-total		\$154,467

ALL OTHER EXPENDITURES**OTHER**

1. Miscellaneous costs associated with travel (0229) 500

COURIER

2. Courier Charges (0261) 150

RENTALS

3. Rental office space (meeting rooms) (0540) 1,200
(2 days, \$600/day)

4. Rental - interpretation equipment (0504) 7,700
(2 days, \$3,850/day)

Sub-total \$9,550

Total of Activity 1 \$172,017

The Senate administration has reviewed this budget application.

 Heather Lank, Principal Clerk,
 Committees Directorate

 Date

 Nicole Proulx, Director,
 Finance and Procurement

 Date

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES PÊCHES ET DES OCÉANS**

**ÉTUDE SPÉCIALE SUR LA RÉGLEMENTATION DE L'AQUACULTURE, LES DÉFIS ACTUELS ET
LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'INDUSTRIE AU CANADA**

**EXPLICATION DES ITEMS BUDGÉTAIRES
DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2014**

ACTIVITÉ 1 : AUDIENCES PUBLIQUES ET MISSION D'ÉTUDE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

19 participants pour les audiences publiques : 12 sénateurs, 7 employés

15 participants pour la mission d'étude : 12 sénateurs, 5 employés

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES

AUTRE

1.	Sténographie/transcription (0403) <i>(2 jours, 3 000 \$/jour)</i>	6 000	
2.	Services d'édition des témoignages (0143)	2 000	
	Sous-total		8 000 \$

TRANSPORTS, HÉBERGEMENT ET FRAIS DE SÉJOUR

1.	Transport - aérien <i>12 sénateurs x 7 704 \$ (0224)</i> <i>7 employés x 3 437 \$ (0227)</i>	116 507	
2.	Hébergement <i>12 sénateurs, 150 \$/nuit, 5 nuits (0222)</i> <i>5 employés, 150 \$/nuit, 5 nuits (0226)</i> <i>2 employé, 150 \$/nuit, 3 nuits (0226)</i>	13 650	
3.	Indemnité journalière <i>12 sénateurs, 91 \$/jour, 6 jours (0221)</i> <i>5 employés, 91 \$/jour, 6 jours (0225)</i> <i>2 employé, 91 \$/jour, 4 jours (0225)</i>	10 010	
4.	Repas de travail (voyage) (0231)	2 500	
5.	Taxis <i>12 sénateurs x 200 \$ (0223)</i> <i>7 employés x 200 \$ (0232)</i>	3 800	
6.	Affréter - autobus (0228) <i>(2 jours, 1 000 \$/jour)</i>	2 000	
7.	Vol nolisé (0233)	6 000	
	Sous-total		154 467 \$

AUTRES DÉPENSES**AUTRES**

1. Divers coûts liés aux déplacements (0229) 500

MESSAGERIE

2. Frais de messagerie (0261) 150

LOCATIONS

3. Location d'espace (salles de réunion) (0540) 1 200

(2 jours, 600 \$/jour)

4. Location - équipement d'interprétation (0504) 7 700

(2 jours, 3 850 \$/jour)

Sous-total 9 550 \$

Total de l'Activité 1**172 017 \$**

L'administration du Sénat a examiné la présente demande d'autorisation budgétaire.

Heather Lank, greffière principale,
Direction des comités

Date

Nicole Proulx, directrice,
Finances et de l'approvisionnement

Date

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, February 6, 2014

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2014, for the purpose of its special study on the regulation of aquaculture, current challenges and future prospects for the industry in Canada, as authorized by the Senate on Monday, December 9, 2013. The said budget is as follows:

Activity 1: British Columbia	\$ <u>172,017</u>
Total	\$ 172,017

(includes funds for public hearings and a fact finding mission)

Respectfully submitted,

Le président,

NOËL A. KINSELLA

Chair

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 6 février 2014

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 aux fins de leur étude spéciale sur la réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada, tel qu'autorisé par le Sénat le lundi 9 décembre 2013. Ledit budget se lit comme suit:

Activité 1 : Colombie-Britannique	<u>172 017</u> \$
Total	172 017\$

(y compris des fonds pour des audiences publiques et une mission d'étude)

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, February 25, 2014

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day, at 5:29 p.m., to study the regulation of aquaculture, current challenges and future prospects for the industry in Canada; and for the consideration of a draft budget.

Senator Fabian Manning (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I am pleased to welcome everyone here to the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans. I am Fabian Manning, senator from Newfoundland and Labrador, chair of the committee.

I am pleased to see we have the Honourable Gail Shea, P.C., M.P., Minister of Fisheries and Oceans before us. Due to a vote in the House of Commons, Minister Shea has a short time with us, so I will get right to it and ask her to give some opening remarks. Hopefully, if need be, we will have the opportunity to invite you back to a future meeting.

Hon. Gail Shea, P.C., M.P., Minister of Fisheries and Oceans: I appreciate that, Mr. Chair.

I had intended to stay from 5:00 until 6:00, but my time is getting really short because the vote is at 5:45.

I thank you for inviting me. I'm happy to be back as the Minister of Fisheries and Oceans again. I want to introduce the folks with me today. David Bevan, Associate Deputy Minister, is to my immediate right; Dave Gillis, Acting Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Oceans Science, is to my left; and Trevor Swerdfager, Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management Operations to my far right.

I want to thank the committee for their work as well their interest in studying aquaculture because aquaculture touches every province in Canada, so I want to talk about the important measures that we're taking to strengthen our aquaculture sector.

It is the fastest-growing food sector worldwide and is now supplying 50 per cent of the global demand for fish and seafood, and that continues to grow and will likely continue to grow by 7 per cent each year. There is great economic potential in this industry. In Canada, it's conducted in all provinces and in the Yukon. We generate about 174,000 tonnes of product, worth over \$2 billion in total economic activity annually, with a farm gate of over \$800 million. This translates into 14,000 jobs, most of which are in rural areas and Aboriginal communities.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 25 février 2014

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 29, pour son étude sur la réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et la perspective d'avenir de l'industrie au Canada; et pour l'étude de l'ébauche d'un budget.

Le sénateur Fabian Manning (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, j'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les participants de cette réunion du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans. Je m'appelle Fabian Manning, je suis sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador, et je suis président du comité.

Je suis heureux de voir que nous accueillons l'honorable Gail Shea, C.P., députée, ministre des Pêches et des Océans. Étant donné qu'elle doit participer à un vote à la Chambre des communes, la ministre a très peu de temps avec nous, et c'est pourquoi nous allons lui demander de livrer son exposé dès maintenant. Nous espérons avoir l'occasion de vous réinviter à comparaître au besoin.

L'honorable Gail Shea, C.P., députée, ministre des Pêches et des Océans : Je vous en suis reconnaissante, monsieur le président.

Je devais comparaître de 17 heures à 18 heures, mais ce temps sera écourté, car le vote est à 17 h 45.

Je vous remercie de m'avoir invitée. Je suis heureuse d'être de retour en tant que ministre des Pêches et des Océans. J'aimerais vous présenter les gens qui m'accompagnent aujourd'hui. Tout d'abord, à ma droite, David Bevan, sous-ministre délégué; à ma gauche, Dave Gillis, sous-ministre adjoint par intérim, Sciences des écosystèmes et des océans; et plus loin à ma droite, Trevor Swerdfager, sous-ministre adjoint, Écosystèmes et Gestion des pêches.

J'aimerais remercier le comité de ses travaux et de son intérêt pour l'étude de l'aquaculture, car cette activité touche chaque province du Canada, et c'est pourquoi je vais vous parler des mesures importantes que nous prenons pour renforcer ce secteur.

L'aquaculture est le secteur de la production alimentaire qui connaît la plus forte croissance au monde. Ce secteur répond aujourd'hui à près de 50 p. 100 de la demande mondiale de produits de la mer et devrait continuer à croître d'environ 7 p. 100 par année. C'est dire le potentiel économique considérable de cette industrie. Au Canada, nous menons des activités d'aquaculture dans toutes les provinces ainsi qu'au Yukon. Notre production est d'environ 174 000 tonnes, d'une valeur de 2 milliards de dollars en activités économiques annuelles totales et de 800 millions de dollars à la ferme. Cela signifie 14 000 emplois, pour la plupart dans des zones rurales et des communautés autochtones.

Farming fish and shellfish provides extra economic opportunity and stability in communities that have traditionally relied on forestry, mining and the wild fishery. Canadian and international markets are increasingly looking to aquaculture to meet growing demands for seafood. This trend will certainly not decrease but will only increase with the recently announced Canada-European trade agreement.

Under an improved legislative and regulatory framework, the aquaculture industry believes that aquaculture could expand from \$2 billion in total annual economic activity to \$5.6 billion in 10 years and to more than \$8 billion in 15 years. That's why we're working hard to enable aquaculture to thrive while ensuring that it is sustainable over the long term. We truly believe that scientific knowledge and advice is at the root of sound aquaculture management, and will ensure the sustainability of both Canada's farmed and wild fisheries.

That's why when we came to power, among the first actions in the fisheries portfolio was to establish a new Sustainable Aquaculture Program. We recognized the major contribution aquaculture was making to coastal and rural economies and its tremendous potential for further growth.

Our budget in 2013 reaffirmed our commitment to the Sustainable Aquaculture Program for a further five years, providing \$54 million to be used to continue our science, monitoring and reporting activities as well as work on a regulatory framework that facilitates industry growth.

Up to \$27 million of this money will be invested in regulatory science. This funding will be used to investigate wild and farmed salmon disease issues; to enhance our understanding of the interactions between wild and farmed aquatic resources; and to monitor and develop mitigation options for the release of organic nutrients from aquaculture sites.

This information will inform the management and regulation of the sector. It will also be used to study issues that require longer term analysis, such as improving our understanding of potential cumulative effects on the ecosystem.

Renewing this program will help support the sector's challenges to growth by streamlining regulations. When I say "streamlining regulations," it doesn't mean in any way that our system will be less rigorous. We recognize that in some cases the regime is inadequate, it's cumbersome, and it may create confusion and conflicting direction to the industry.

L'élevage de poissons, de mollusques et de crustacés offre des occasions économiques et une stabilité supplémentaire dans les localités qui, traditionnellement, dépendaient de la foresterie, de l'exploitation minière et de la pêche sauvage. Les marchés canadiens et internationaux se tournent de plus en plus vers l'aquaculture pour répondre à la demande croissante de produits de la mer. Et cette tendance ne fera qu'augmenter avec l'accord commercial annoncé récemment entre le Canada et l'Union européenne.

Avec un cadre législatif et réglementaire amélioré, l'industrie de l'aquaculture estime qu'elle pourrait passer d'une activité économique totale annuelle de 2 milliards de dollars à 5,6 milliards de dollars en 10 ans et à plus de 8 milliards de dollars en 15 ans. C'est pourquoi nous travaillons d'arrache-pied afin de permettre à l'aquaculture de prospérer tout en assurant sa durabilité à long terme. Notre gouvernement croit fermement que les connaissances et les conseils scientifiques sont à la base d'une saine gestion de l'aquaculture et garantissent la durabilité des pêches d'élevage et sauvages du Canada.

La mise en place d'un nouveau Programme d'aquaculture durable a été l'une des premières mesures prises en matière de pêches dès notre arrivée au pouvoir. Nous reconnaissons l'importante contribution de l'aquaculture pour les économies côtières et rurales, ainsi que son formidable potentiel de croissance.

Notre budget de 2013 est venu réaffirmer notre engagement à l'égard du Programme d'aquaculture durable pour encore cinq ans. Nous allons ainsi consacrer 54 millions de dollars à la poursuite de nos activités scientifiques, et de nos activités de surveillance et de rapports, ainsi qu'à un cadre réglementaire qui facilitera la croissance de l'industrie.

Jusqu'à 27 millions de dollars de cette somme seront investis dans la science pour la réglementation. Ce financement permettra d'approfondir les enjeux liés aux maladies touchant le saumon d'élevage et sauvage, de mieux comprendre les interactions entre les ressources aquatiques sauvages et d'élevage, et de surveiller et d'élaborer des options d'atténuation pour le rejet des nutriments organiques des sites aquacoles.

Cette information influencera par la suite la gestion et la réglementation du secteur. Elle sera aussi utilisée pour étudier les questions nécessitant une analyse à long terme, par exemple l'amélioration de notre compréhension des effets cumulatifs potentiels sur l'écosystème.

Le renouvellement du programme contribuera à relever les défis du secteur en matière de croissance en simplifiant la réglementation. Lorsque je parle de « simplifier la réglementation », cela ne signifie pas que notre système de réglementation sera moins rigoureux. Nous reconnaissons que dans certains cas, le régime de réglementation est inadéquat, difficile à appliquer et peut porter à confusion et offrir une orientation contradictoire pour l'industrie.

We're working hard to resolve long-standing regulatory irritants to the industry and the provinces. Building on this progress, I propose taking a series of targeted practical and incremental measures. I believe these reforms will boost the sector's productivity and its environmental performance and will also create new economic opportunities.

On the regulatory front, I propose bringing forward additional regulatory reforms that will eliminate overlap and duplication across the country. For example, we will clarify some areas of responsibility between Environment Canada and DFO and will introduce licence fees as well as multi-year licence regimes in British Columbia.

For years, the aquaculture industry has indicated that the Fisheries Act provisions created confusion, so the first step to eliminating this confusion is to use the new provisions introduced to the new Fisheries Act. Later this year, I will introduce aquaculture activities regulations that establish conditions for aquaculture operators to use products to treat their fish for disease and parasites. These regulations will reduce duplication and clarify the rules for using products that are already well managed by an existing provincial or federal regime, for example, through the Pest Control Products Act.

Taken together, these measures would represent a robust improvement to our regulatory framework and would eliminate long-standing irritants.

In addition to regulatory reform, we're generating opportunities for farm and wild fish by opening new markets. The Comprehensive Economic and Trade Agreement with the European Union is an example. Under this agreement, 96 per cent of tariff lines for fish and seafood will be duty-free; 100 per cent of these tariff lines will be duty-free in seven years. Without tariffs, Canada will gain preferential access to what is a very lucrative market.

Mr. Chair and senators, we continue to work hard to generate opportunities for all Canadian fisheries and aquaculture sectors. We will continue to deliver results for fishers across the country, and we are committed to working collaboratively with the industry and provinces and Aboriginal groups to ensure the success and sustainability of our aquaculture sector.

There is tremendous opportunity for growth in this sector, so I look forward to reviewing your report on aquaculture.

C'est pourquoi nous travaillons très fort pour résoudre les problèmes réglementaires de longue date qui irritent tant le secteur aquacole que les provinces. Je propose de prendre une série de mesures ciblées, pratiques et supplémentaires pour exploiter ces progrès. Je suis convaincue que ces réformes stimuleront la productivité du secteur et son rendement environnemental et qu'elles créeront également de nouvelles possibilités économiques.

En ce qui concerne la réglementation, je suggère de mettre en œuvre des réformes réglementaires additionnelles qui élimineront les chevauchements partout au Canada. Par exemple, nous précisons certaines sphères de responsabilité entre Environnement Canada et le MPO et nous mettons en place des droits de permis, de même que des régimes de permis pluriannuels en Colombie-Britannique.

Depuis des années, l'industrie de l'aquaculture indique que les dispositions de la Loi sur les pêches ont créé une certaine confusion. La première chose à faire pour dissiper cette confusion est donc d'utiliser les nouvelles dispositions de la nouvelle Loi sur la pêche. Dans le courant de l'année, je compte mettre en place un nouveau Règlement sur les activités liées à l'aquaculture qui définira les conditions dans lesquelles les exploitants de fermes aquacoles seront autorisés à utiliser des produits pour lutter contre les maladies et les parasites des poissons. Cette réglementation permettra de diminuer le chevauchement et de préciser les règles d'utilisation de produits qui sont déjà bien gérés en vertu d'un régime provincial ou fédéral existant, notamment par l'entremise de la Loi sur les produits antiparasitaires.

Ensemble, ces mesures constitueront une solide amélioration de notre cadre réglementaire et permettront d'éliminer des irritants réglementaires de longue date.

Outre cette réforme réglementaire, nous créons des possibilités pour les secteurs des produits de la mer, sauvages et d'élevage, en ouvrant de nouveaux marchés. L'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne est un excellent exemple. En vertu de cet accord, 96 p. 100 des lignes tarifaires de l'Union européenne concernant le poisson et les fruits de mer seront exemptes de droits de douane, et la totalité de ces lignes tarifaires seront exemptes dans sept ans. Sans tarif douanier, le Canada aura un accès privilégié au marché très lucratif de l'Union européenne.

Monsieur le président et honorables sénateurs, notre gouvernement continue de travailler très fort pour créer des occasions pour tous les secteurs canadiens des pêches et de l'aquaculture. Nous continuerons d'obtenir des résultats pour les pêcheurs de partout au pays, et nous nous sommes engagés à collaborer avec l'industrie, les provinces et les groupes autochtones pour assurer la réussite et la durabilité du secteur aquacole canadien.

Ce secteur offre une immense possibilité de croissance, et j'ai hâte d'examiner votre rapport sur l'aquaculture.

I really apologize that I have to get to a vote, but as you said, I'm at your beck and call. If you wish to invite me back, I will be happy to come.

I am leaving the answers in very good hands with three of the folks from my department. Thank you.

The Chair: Thank you. I thought we talked fast in Newfoundland and Labrador. Do you want to make any comments or should we go into questions?

David Bevan, Associate Deputy Minister, Fisheries and Oceans Canada: I think we'll go right to questions, if that's okay.

Senator Hubley: Thank you for being here. I'm sorry I couldn't wish the minister a welcome on behalf of another Islander, but I'm sure she understands, and I do understand why she's off to a vote.

At last week's AGM of the PEI Aquaculture Alliance, Ruth Salmon, Executive Director of the Canadian Aquaculture Industry Alliance, called for a federal aquaculture act. She says that currently there are too many regulations that are complex and overlapping at all levels of government, which is both confusing and cumbersome for aquaculture growers and producers.

I do apologize for being somewhat late, but I did hear in the minister's presentation that she talked about regulatory reforms and a new Fisheries Act. Can you clarify for me whether the government is looking into developing a stand-alone federal aquaculture act?

Mr. Bevan: I think the first steps that we were asked to take by the industry were to resolve the issue around the use of therapeutants and other treatments. Under section 36, it's illegal to put into the water any harmful substances, so that was a very critical impediment to further operation of the aquaculture industry. That's what we're currently dealing with.

The changes that the minister mentioned to the Fisheries Act were related to the Fisheries Protection Program and the provisions under that. We changed the relationship between a number of the sections in the act. Section 35 is now looking after more than what it used to look after and section 36 is administered by Environment Canada, but we're working on a joint solution to the problem that previously existed. It doesn't respond to the demand that Ruth Salmon had last week, but it does move a step in the direction of removing some impediments that existed.

We recognize there was a very complex web of rules that applied to aquaculture, and we're taking pragmatic steps to resolve those.

Je suis vraiment désolée de devoir vous quitter pour participer à un vote, mais comme vous l'avez dit, je suis à votre disposition. Si vous souhaitez me réinviter, je serai heureuse de revenir.

Je vous laisse en toute confiance avec trois des représentants de mon ministère pour répondre à vos questions. Merci.

Le président : Merci. Je pensais que nous parlions vite à Terre-Neuve-et-Labrador. Aimerez-vous faire des commentaires ou devrions-nous passer immédiatement aux questions?

David Bevan, sous-ministre délégué, Pêches et Océans Canada : Je crois que nous passerons directement aux questions, si vous êtes d'accord.

La sénatrice Hubley : Nous vous remercions d'être ici. Je suis désolée de ne pas avoir pu souhaiter la bienvenue à la ministre au nom d'une autre habitante de l'Île, mais je suis certaine qu'elle comprend, et je comprends qu'elle tienne à participer au vote.

La semaine dernière, au cours de l'assemblée générale annuelle de la PEI Aquaculture Alliance, Ruth Salmon, directrice exécutive de l'Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture, a demandé l'adoption d'une loi fédérale sur l'aquaculture. Elle affirme qu'actuellement, il y a trop de règlements trop complexes qui se chevauchent à tous les paliers de gouvernement, ce qui entraîne la confusion et les rend difficiles à appliquer pour les aquaculteurs et les producteurs.

Je suis désolée d'être un peu en retard, mais j'ai eu le temps d'entendre la ministre parler des réformes réglementaires et d'une nouvelle Loi sur les pêches. Pouvez-vous me dire si le gouvernement envisage d'élaborer une loi fédérale autonome sur l'aquaculture?

M. Bevan : Je crois que l'industrie souhaite que nous résolvions d'abord et avant tout les problèmes liés aux agents thérapeutiques et aux autres traitements. En effet, conformément à l'article 36, il est illégal de déverser des substances nocives dans l'eau, ce qui représente un obstacle de taille aux futures activités de l'industrie de l'aquaculture. C'est l'enjeu dont nous nous occupons actuellement.

Les changements à la Loi sur les pêches mentionnés par la ministre sont liés au Programme de protection des pêches et aux dispositions le concernant. Nous avons modifié la relation entre plusieurs articles de la loi. Par exemple, l'article 35 couvre plus d'éléments qu'autrefois et l'article 36 est administré par Environnement Canada, mais nous nous efforçons de trouver une solution commune au problème qui existait auparavant. Cela ne répond pas à la demande faite par Ruth Salmon la semaine dernière, mais c'est un pas de plus vers l'élimination de certains obstacles.

Nous reconnaissons qu'un écheveau complexe de règlements s'appliquait à l'aquaculture, et nous prenons des mesures pragmatiques pour le simplifier.

There will have to be discussions held on what the next steps might be, and the decision will have to be one for the government to come to relevant to the next steps and options that might be taken by the government.

Senator Hubley: We're just beginning our study on aquaculture, and to date we've seen that there has been a phenomenal growth in the industry. Prince Edward Island has been singled out because we have had such a long history in aquaculture starting with Malpeque oysters and then mussels. Apart from that, the industry itself has doubled and redoubled over many years, and I think that the question of a federal aquaculture act may come up in some of our discussions. I'm wondering if it has been discussed at the department level or if it will always be included within the Fisheries Act?

Mr. Bevan: We clearly have had to have discussions around how to respond to the desire to improve the regulatory and legal framework for the industry.

The industry, particularly with respect to finfish, has grown and then slowed down. The growth is slowing down at this point in time. There are areas in the country where it's continuing to grow but other areas where it's pretty flat.

Part of the process that we have been engaged in inside the department is looking at ways to improve the regulatory regime, but those decisions will have to be taken by the government, and they will no doubt be considering the way forward. Your report will help inform that process.

Senator Stewart Olsen: I have a couple of questions and one follow-up on Senator Hubley's question.

When I was reading my briefing notes, just as an aside, of course you know that New Brunswick has the highest aquaculture production on the East Coast. It's second in Canada, so this is an industry that's developing and is hugely important. I want to try to ensure that the provinces can move forward. We have a huge difference. We have Northumberland Strait, which are warmer waters, and they freeze over. Then we have the Bay of Fundy, which is mostly finfish.

Moving forward, I was reading with interest about your Sustainable Aquaculture Program and the fact that it was launched in 2008-09 with a budget of \$70 million for five years. I understand that was just renewed. I do not know the term, but another \$27 million was put into it. I'm not exactly sure what it has accomplished and where it thinks it's going.

I have one more question after that, and it is on the therapeutants, if you wanted to give that some thought.

Nous devons discuter des prochaines étapes, et il reviendra au gouvernement de choisir les nouvelles étapes et les options pertinentes qu'il pourrait mettre en œuvre.

La sénatrice Hubley : Nous entamons notre étude sur l'aquaculture, et jusqu'ici, nous avons constaté que l'industrie avait profité d'une croissance phénoménale. L'Île-du-Prince-Édouard a été mise en évidence, car nous avons une longue tradition d'aquaculture, en commençant par les huîtres de Malpeque et ensuite les moules. De plus, l'industrie a doublé de taille et redoublé pendant de nombreuses années, et je crois que la question d'une loi fédérale sur l'aquaculture pourrait surgir dans certaines de nos discussions. J'aimerais savoir si on en a discuté au sein du ministère ou si cela sera toujours inclus dans la Loi sur les pêches.

M. Bevan : Nous avons certainement eu des discussions sur la façon de répondre à la demande d'amélioration des cadres réglementaires et législatifs pour l'industrie.

L'industrie, surtout en ce qui concerne le poisson à nageoires, a connu une période de croissance et ensuite une période de ralentissement. La croissance ralentit en ce moment. Il y a des régions du pays où cette industrie continue de croître, mais dans d'autres régions, elle stagne.

Au sein du ministère, nous nous sommes engagés, entre autres, à examiner des façons d'améliorer le régime réglementaire, mais il reviendra au gouvernement de prendre ces décisions, et il tiendra certainement compte de l'avenir. Votre rapport contribuera à éclairer ce processus.

La sénatrice Stewart Olsen : J'ai quelques questions et l'une d'entre elles fait suite à la question de la sénatrice Hubley.

Lorsque je lisais mes notes d'information — en passant, vous savez bien sûr que le Nouveau-Brunswick est le plus important producteur aquacole de la côte Est, et le deuxième producteur en importance au Canada. C'est donc une industrie en développement et elle est extrêmement importante. J'aimerais veiller à ce que les provinces puissent progresser dans ce domaine. Nous avons une énorme différence, car nous avons le détroit de Northumberland; ses eaux sont plus chaudes et il gèle en hiver. Nous avons également la baie de Fundy, qui contient surtout des poissons à nageoires.

J'ai lu au sujet de votre Programme d'aquaculture durable et sur le fait qu'il a été lancé en 2008-2009 avec un budget de 70 millions de dollars sur cinq ans. D'après ce que je comprends, il vient juste d'être renouvelé. Je ne sais pas sur quelle période, mais on y a injecté 27 millions de dollars. Je ne sais pas exactement ce que ce programme a accompli et quels sont ses objectifs.

J'aurai une autre question ensuite, et elle concerne les agents thérapeutiques, si vous voulez y réfléchir.

Mr. Bevan: Certainly on the East Coast, we saw New Brunswick have quite a bit of growth and now Newfoundland is continuing to grow, so they're getting similar in their production.

I will turn to Trevor to go through the details of the Sustainable Aquaculture Program.

Trevor Swerdfager, Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management Operations, Fisheries and Oceans Canada: Good afternoon.

The Sustainable Aquaculture Program had five parts. The first was significant investment in regulatory reform.

The second was to focus on regulatory research and science, tied specifically to the regulatory agenda as opposed to a more broad eco-systemic focus for Science.

The third part was around reporting and information, trying to improve the transparency of the industry and how we're able to understand its growth both in terms of economic primers but also social and environmental.

The fourth element of the Sustainable Aquaculture Program is around market access and innovation.

The fifth element was a grants program designed essentially to spur technology development primarily in the green technology area in the aquaculture domain.

To give you a snapshot of highlights of each of those areas — I could go on for a very long time, which I know you don't want to do, but if you look at regulatory reform, probably in your initial deliberations you're aware of the substantial court case in British Columbia that upended the nature of the regime out there. The new funds that the department received under the Sustainable Aquaculture Program were used to build an entirely new regulatory regime for British Columbia, as an example. To go from, at the federal scale, nothing to a full-fledged regulatory regime in about 18 months doesn't happen to us every day, thankfully, but if you look at some of the resources that came to bear in the regulatory envelope, that was really where a lot of it went.

Our science outputs are substantial. Time doesn't allow us to inventory all of those, but a lot of the work that has been done on the regulatory science side of things enables us to build a stronger base for our regulations so that we have a stronger science base as opposed to some of the stuff that we had in place before.

We have worked very hard in the area of reporting. If you look at where we were six or seven years ago in this country, not zero, but very few aquaculture operators had third-party certification

M. Bevan : En ce qui concerne la côte Est, nous avons certainement constaté que l'industrie avait profité d'une croissance au Nouveau-Brunswick, et que celle de Terre-Neuve continuait de croître, et que les deux provinces avaient une production assez similaire.

J'aimerais demander à Trevor de nous donner les détails concernant le Programme d'aquaculture durable.

Trevor Swerdfager, sous-ministre adjoint, Écosystèmes et gestion des pêches : Bonjour.

Le Programme d'aquaculture durable avait cinq volets. Le premier concernait des investissements importants dans la réforme de la réglementation.

Le deuxième se concentrait sur la recherche scientifique pour la réglementation en lien avec le programme de réglementation plutôt qu'avec un objectif écosystémique plus étendu pour la section des Sciences.

Le troisième volet concernait les rapports et l'information, afin d'améliorer la transparence de l'industrie et la façon dont nous pouvons comprendre sa croissance en ce qui concerne les amorces économiques, mais aussi sur les plans social et environnemental.

Le quatrième volet du Programme d'aquaculture durable visait l'accès au marché et l'innovation.

Le cinquième volet était un programme de subventions conçu essentiellement pour favoriser le développement technologique, surtout dans le cadre des technologies vertes liées à l'aquaculture.

Pour vous donner un aperçu des points saillants de chaque volet — je pourrais en parler pendant des heures, mais je sais que ce n'est pas ce que vous voulez. Toutefois, si vous envisagez une réforme de la réglementation, vos premières délibérations vous ont sûrement mis au courant du grand nombre de cas qui se sont retrouvés devant les tribunaux de la Colombie-Britannique et qui ont bouleversé la nature de son régime réglementaire. Les nouveaux fonds reçus par le ministère dans le cadre du Programme d'aquaculture durable ont été utilisés pour construire un nouveau régime réglementaire en Colombie-Britannique, par exemple. Au niveau fédéral, partir du néant et arriver à un régime réglementaire complet en 18 mois n'arrive pas tous les jours, et c'est tant mieux, mais les ressources qui sont venues appuyer l'enveloppe réglementaire ont surtout été affectées à ce projet.

Nous offrons d'importantes contributions scientifiques. Nous n'avons pas le temps d'en faire l'inventaire, mais une grande partie du travail qui a été fait dans le cadre de la recherche scientifique à l'appui de la réglementation nous permet de bâtir un fondement plus solide pour nos règlements; nous pouvons ainsi remplacer une partie de l'ancien fondement par un fondement scientifique plus ferme.

Nous avons travaillé très fort pour produire des rapports. Il y a six ou sept ans, très peu d'aquaculteurs au pays possédaient un certificat délivré par une tierce partie. Au cours de vos voyages,

in place. You may have heard in your travels about the Marine Stewardship Council and the aquaculture version thereof. We're now at a point where the vast majority of the industry is either fully certified by third parties or moving aggressively to that.

The department would never try to claim credit for that. Well, we might try but we wouldn't succeed. Essentially, the industry has moved quite substantially in regard to certification, a large part of which is due to the work that we provide in supporting it.

The final element is the partnership side of things, which is very much around technology development. The government and the department invested in a whole suite of technology development activities. Some of the key things lie in the area of closed containment, which you will hear about. We have put several million dollars into development in that area. We have put quite a bit of money into different technologies for oyster growing.

That is a bit of retrospective.

In terms of where we are going, the government decided that insofar as the Sustainable Aquaculture Program of the future is concerned, it discontinued the grants and contributions technology development program. That was part of a broader shift across the government. It had nothing to do really with DFO. In the most recent budget, it moved in a direction away from what I would call direct industry contributions, whether in aquaculture which — it doesn't really matter. That program is no longer there.

The renewal of our program is actually \$54 million over five years, and it will have a three-prong process. We will continue the very strong emphasis on science that my colleague David Gillis leads. We will continue to work on an aggressive regulatory reform agenda, and I would be happy to talk about the details of what is in there. And we will continue to work on sustainability reporting and information systems so people can understand better what's happening in the industry across the country.

Senator Stewart Olsen: Is there an annual report done on this program?

Mr. Swerdfager: We don't report on it annually as a distinct program. We have a number of reports that do come out. We have our reports to Parliament of plans and priorities in which we report on delivery as well. We have a number of more fact-sheet oriented things that we would be happy to provide the committee as well if that is of help.

Senator Stewart Olsen: I would be grateful for that.

The Chair: You'll send it to the clerk, and the clerk will distribute it among the committee members.

vous avez peut-être entendu parler du Marine Stewardship Council et de sa version pour l'aquaculture. Maintenant, la grande majorité des acteurs de l'industrie possèdent un certificat délivré par une tierce partie, et ceux dont ce n'est pas le cas s'efforcent énergiquement de l'obtenir.

Le ministère ne tenterait jamais de s'en attribuer le mérite. En fait, nous pourrions essayer, mais nous n'y arriverions pas. Essentiellement, l'industrie a beaucoup progressé en ce qui concerne la certification, et c'est en grande partie en raison du travail que nous faisons pour l'appuyer.

Le dernier volet concerne les partenariats, et ces derniers visent surtout le développement technologique. Le gouvernement et le ministère ont investi dans une série d'activités liées au développement technologique. Certains éléments clés concernent le domaine de l'élevage en parcs clos, dont vous entendrez parler. Nous avons en effet investi des millions de dollars en activités de développement dans ce domaine. Nous avons également investi beaucoup d'argent dans le développement de différentes technologies liées à l'élevage des huîtres.

C'était donc une rétrospective.

En ce qui concerne l'avenir, le gouvernement a décidé qu'il allait interrompre les subventions et les contributions au programme de développement technologique dans le cadre du Programme d'aquaculture durable. Cela s'inscrit dans les changements d'orientation plus généraux qui sont en cours au sein du gouvernement. Cela n'a rien à voir avec le MPO. Dans le dernier budget, le gouvernement s'est éloigné de ce que j'appellerais les subventions directes à l'industrie, que ce soit dans l'aquaculture, qui... cela ne change rien. Ce programme n'existe plus.

Le renouvellement de notre programme constitue un investissement de 54 millions de dollars sur cinq ans, et comportera un processus en trois volets. Nous continuerons d'appuyer très fortement les activités scientifiques que gère mon collègue David Gillis. De plus, nous continuerons de travailler à une réforme réglementaire musclée, et je serai ravi de parler de ce qu'elle comprend. Enfin, nous poursuivrons nos travaux sur les rapports sur la durabilité et les systèmes d'information de sorte que les gens puissent mieux comprendre ce qui se passe dans l'industrie au pays.

La sénatrice Stewart Olsen : Produit-on un rapport annuel sur le programme?

M. Swerdfager : Nous ne produisons pas de rapport annuel portant exclusivement sur ce programme. Nous avons un certain nombre de rapports. Il y a nos rapports sur les plans et les priorités que nous présentons au Parlement dans lequel nous rendons compte de nos activités également. Nous avons aussi un certain nombre de feuilles de renseignements que nous serions ravis de fournir au comité si elles peuvent lui être utiles.

La sénatrice Stewart Olsen : Je vous en serais reconnaissante.

Le président : Vous pourrez envoyer les documents au greffier, qui les fera parvenir aux membres du comité.

Senator Stewart Olsen: My next question is on the regulations and the regulatory regimes, but more specifically you mentioned therapeutants. I know that was an issue in New Brunswick. I understand that therapeutants are under the mandate of Health Canada. Is that correct?

Mr. Swerdfager: With apologies for sounding evasive, yes and no.

Senator Stewart Olsen: This is where I think we're all going: the proliferation of so many departments doing so many regulations. I don't want to put a stranglehold on our industry, and that's the one thing I hope you're looking at in the regulatory regime — updates for streamlining them.

Mr. Swerdfager: With respect to therapeutants, the key in terms of what we're talking about is that there are two main categories. One is drugs that go into the fish to treat them for a disease or an issue. They're ingested into the body and treat the fish that way. Their use is administered by the Veterinary Drugs Directorate, which is part of Health Canada. In order to get a prescription from a veterinarian, it's registered through the Veterinary Drugs Directorate.

Conversely, therapeutants are also used primarily in the form of pesticides applied to the exterior of the fish to knock parasites off. What you can use of those is regulated by the Pesticide Management Regulatory Agency, again part of Health Canada. They lay out the menu, if you will, that is available to you for use.

The reason I said "yes and no," they clearly control what is eligible for use and, I should indicate, the terms under which it can be used. The label is quite specific. One can't just walk into Canadian Tire and buy this; you have to have a prescription.

Where some of the fuzziness comes into play, and where it particularly arose with respect to New Brunswick, is that in putting a pesticide into the water, depending on exactly what you're doing and where, you're introducing a contaminant into the water that has a particular effect. The Fisheries Act, specifically section 36, prohibits the deposit of deleterious substances into waters frequented by fish. In New Brunswick, we had a scenario under which the PMRA, the Pesticide Management Regulatory Agency, authorized the company to use a particular therapeutant, in this case a pesticide. The application of the Fisheries Act prohibited the use of that, so we had a conflict.

Essentially, as the minister mentioned before she left, one of the regulations she is bringing forward shortly is a new provision that will be a regulation under the Fisheries Act, which in essence will rectify this somewhat of a left hand-right hand type of

La sénatrice Stewart Olsen : Ma prochaine question porte sur les règlements et les régimes de réglementation, mais vous avez parlé plus précisément des agents thérapeutiques. Je sais que cela a été un problème au Nouveau-Brunswick. Je crois comprendre que le dossier des agents thérapeutiques relève de Santé Canada. Est-ce exact?

M. Swerdfager : Oui et non, et je suis désolé de vous donner une réponse vague.

La sénatrice Stewart Olsen : À mon avis, cela témoigne de ce vers quoi nous nous dirigeons : la multiplication de ministères qui appliquent un grand nombre de règlements. Je ne veux pas qu'on resserre l'étau sur notre industrie, et j'espère que c'est l'une des choses que vous envisagez de faire dans le régime de réglementation — c'est-à-dire faire des mises à jour pour le simplifier.

M. Swerdfager : En ce qui concerne les agents thérapeutiques, pour l'essentiel, il y a deux catégories principales. Premièrement, il y a les médicaments servant à traiter une maladie chez les poissons. Ils sont ingérés et c'est de cette façon que le poisson est traité. Leur utilisation est gérée par la Direction des médicaments vétérinaires, qui relève de Santé Canada. L'obtention d'une ordonnance signée par un vétérinaire nécessite une inscription par la Direction des médicaments vétérinaires.

Inversement, des agents thérapeutiques sont surtout utilisés sous forme de pesticides ajoutés à l'eau pour éliminer les parasites. C'est l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, qui relève également de Santé Canada, qui approuve l'utilisation des pesticides. Elle établit le menu, si vous voulez, des produits autorisés.

Si j'ai dit « oui et non », c'est que Santé Canada contrôle l'utilisation des agents thérapeutiques et, je dois le préciser, détermine les conditions auxquelles ils peuvent être utilisés. L'information contenue sur l'étiquette est très précise. On ne peut pas acheter le produit chez Canadian Tire; il faut une ordonnance.

Là où il y a un flou, et le problème s'est posé au Nouveau-Brunswick, c'est qu'en ajoutant un pesticide à l'eau, selon la méthode utilisée et le lieu, on introduit un contaminant qui a un effet particulier. L'article 36 de la Loi sur les pêches interdit l'immersion de substances nocives dans les eaux où vivent des poissons. Au Nouveau-Brunswick, nous étions dans une situation où l'ARLA, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, a autorisé l'entreprise à utiliser un agent thérapeutique, soit un pesticide dans ce cas. Puisque l'utilisation de ce produit est interdite par la Loi sur les pêches, il y a eu un conflit.

Pour l'essentiel, comme la ministre l'a dit avant de partir, l'un des règlements qu'elle présentera bientôt est une nouvelle disposition qui sera un règlement de la Loi sur les pêches qui, en gros, corrigera ce type de problème où l'on fait une chose d'un

problem. If the committee wishes, I could get into what's in that. Essentially, it comes at that problem.

My final point, going back to your initial, more strategic observation, certainly the department is looking at how to get to a point where, first, our own regulations are as harmonized across our own piece as possible, and second, how do we work with our colleagues, particularly in the Canadian Food Inspection Agency, Health Canada and Environment Canada, to do everything we can to make them a little more seamless than they are today?

Senator Stewart Olsen: Thank you very much for that. I appreciate all that information. You can see that it's a burgeoning industry, very important to the Maritimes and Newfoundland.

Do you have a target date for the streamlining of the regulations?

Mr. Bevan: That is a continuous, incremental process.

Senator Stewart Olsen: I know.

Mr. Bevan: We don't say we're going to go this far and stop. We have immediate problems we have to resolve, particularly around treatment options. We're going to get that done, and we'll be looking at the next steps following that. We don't have a quantum, moving from Point A to Point B in one big jump by a certain time. We're continuing a process of improvement.

Senator Enverga: Thank you for your appearance and to the minister for her presentation.

I've read in some statistics that British Columbia is the fourth largest producer of farmed salmon in the world. In spite of that, Canada is not even among the top 20 countries in total food fish production. First, could you tell us what makes the British Columbia industry so successful? Second, does it have anything to do with the growth in the province of the aquaculture industry? And third, what is the likelihood of the British Columbia model being implemented in other jurisdictions?

Mr. Bevan: The British Columbia model was as a result of a provincial decision in the courts. We responded to that and put in place the current model where the province looks after the lease responsibilities, and then we control the activities of the farm through a licensing regime and inspection. That model is not something we will transport elsewhere. There is a desire on the part of New Brunswick, Nova Scotia and Newfoundland, for example, to continue with the current regime, where both of those activities are subject to provincial jurisdiction.

In British Columbia, there was a lot of growth that capped out. There hasn't been as much growth in recent years, and that is because of the limits on where the farms can be put. We had a

côté et exactement le contraire de l'autre. Si le comité le souhaite, je pourrais expliquer ce que cela comporte. Pour l'essentiel, il s'agit de corriger le problème.

Pour terminer, et je reviens à votre observation sur la stratégie, le ministère est en train d'examiner comment on peut arriver à, premièrement, faire en sorte que nos règlements sont harmonisés le plus possible, et deuxièmement, collaborer avec nos collègues, surtout ceux de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, de Santé Canada et d'Environnement Canada, afin de faire tout ce que nous pouvons pour former un ensemble un peu plus homogène qu'aujourd'hui.

La sénatrice Stewart Olsen : Je vous remercie beaucoup. Je suis ravie que vous nous donniez tous ces renseignements. On peut constater que c'est une industrie en plein essor qui est très importante pour les Maritimes et Terre-Neuve.

Visez-vous une date pour la simplification de la réglementation?

M. Bevan : C'est un processus continu.

La sénatrice Stewart Olsen : Je le sais.

M. Bevan : Nous ne disons pas que nous irons jusqu'à tel point pour ensuite arrêter. Nous devons régler certains problèmes urgents, qui concernent surtout les options de traitement. Nous allons terminer notre travail à cet égard, et nous nous pencherons sur les étapes suivantes par la suite. Nous n'avons pas de quantum consistant à passer d'un point A à un point B dans un délai donné. Nous continuons d'améliorer les choses.

Le sénateur Enverga : Je vous remercie de comparaître devant notre comité et je remercie la ministre de son exposé.

J'ai lu des statistiques qui révèlent que la Colombie-Britannique est le quatrième producteur de saumon d'élevage en importance dans le monde. Malgré cela, le Canada ne figure même pas parmi les 20 meilleurs pays pour sa production totale de poissons comestibles. Premièrement, pourriez-vous nous dire ce qui explique le si grand succès de la Colombie Britannique? Deuxièmement cela a-t-il quelque chose à voir avec la croissance de l'aquaculture dans la province? Troisièmement, est-il probable que le modèle britanno-colombien soit mis en place dans d'autres provinces?

M. Bevan : Le modèle britanno-colombien découle d'une décision provinciale des tribunaux. Nous y avons donné suite et avons mis en place le modèle actuel selon lequel la province assume les responsabilités liées au bail, et nous encadrons les activités de la ferme piscicole par un régime de délivrance des permis et l'inspection. Ce n'est pas un modèle que nous implanterons ailleurs. Par exemple, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve veulent maintenir leur régime actuel selon lequel ces deux activités relèvent de la compétence de la province.

En Colombie-Britannique, la croissance a en grande partie atteint un plafond. Elle n'a pas été aussi forte ces dernières années, et c'est en raison des limites imposées sur l'endroit où la

moratorium on fish farm growth during the Cohen commission into the sockeye salmon in the Fraser River. That's now concluded, and we are looking at options for getting back into business in British Columbia.

Do you want to add to that?

Mr. Swerdfager: I think that British Columbia has done extremely well in the context of Canadian aquaculture. Canada as a whole is actually the fourth largest producer of farmed salmon in the world.

If you look at our position in the context of aquaculture vis-à-vis other countries, it's important to keep in mind the comparison in areas in which we are competitive. Canada looks small in terms of total global aquaculture production because global aquaculture production includes shrimp. Canada doesn't farm shrimp. When you look at total aquaculture production, the vast majority — I don't know the figure off the top of my head — is around 80 per cent in farmed shrimp, in which we produce zero.

Whilst we look small in the global economy in aquaculture, in the areas we do participate and do produce, farmed salmon is a key one, but we are actually big players relative to our competitors with mussels and oysters. Our position vis-à-vis our competitors has maintained and in some cases actually declined a bit.

As David said, in British Columbia we're in a position now where I think the scenarios and signals are all positive, we think, anyway. The industry is getting ready for a bit of a takeoff there.

Senator Enverga: When talking about aquaculture, does Canada have any agreements with other countries to accelerate the growth of our industry in Canada? Is there anything we can do more of?

Mr. Swerdfager: We have an agreement with Chile where it's basically an information management and research sharing initiative. We have a number of informal arrangements around aquaculture with Scotland, Norway and Ireland, but there is nothing I would describe as a government-to-government quasi-treaty type thing. We have a number of science partnerships that are in place.

Lastly, on the international scale, the Subcommittee on Aquaculture under the Food and Agriculture Organization of the UN is something we are fairly active in as well. We are aware of our competitors and our allies, if you will, in terms of the international community. We work with them quite a bit.

Dave Gillis, A/Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Oceans Science, Fisheries and Oceans Canada: I will add something on the Science side. As Trevor mentioned, we have a lot of connections among scientists in our country and other

ferme piscicole peut être installée. Nous avons imposé un moratoire sur l'expansion des fermes piscicoles pendant la Commission d'enquête Cohen sur le déclin des populations de saumon rouge dans le fleuve Fraser. Les travaux sont maintenant terminés, et nous examinons les différentes possibilités pour la reprise des activités en Colombie-Britannique.

Voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Swerdfager : Je pense que la Colombie-Britannique se débrouille extrêmement bien dans le contexte de l'aquaculture au Canada. Le Canada dans son ensemble est au quatrième rang parmi les producteurs de saumons d'élevage dans le monde.

Si l'on examine notre situation dans le domaine de l'aquaculture par rapport à celle d'autres pays, il est important de tenir compte des secteurs dans lesquels nous sommes compétitifs. La production aquacole totale du Canada semble faible parce que la production aquacole globale inclut celle des crevettes. Il n'y a pas d'élevage de crevette au Canada. Lorsqu'on examine la production aquacole totale, la grande majorité — je ne me souviens pas des chiffres exacts —, soit environ 80 p. 100, élève des crevettes, ce que nous ne faisons pas du tout.

Nous ne semblons pas occuper une grande place dans l'économie mondiale de l'aquaculture, mais le saumon d'élevage est l'un des secteurs dans lesquels nous avons des activités et nous produisons. Nous sommes en fait des joueurs importants par rapport à nos concurrents dans le cas des moules et des huîtres. Notre situation par rapport à celle de nos concurrents s'est maintenue, et dans certains cas, nous sommes un peu désavantagés.

Comme l'a dit David, en Colombie-Britannique, nous sommes maintenant dans une situation où, à mon avis, tous les plans d'action et les signaux sont positifs. En tout cas, c'est ce que nous pensons. L'industrie s'apprête à décoller en quelque sorte.

Le sénateur Enverga : Le Canada a-t-il conclu des ententes avec d'autres pays afin d'accélérer la croissance de son industrie aquacole? Pouvons-nous en faire davantage?

M. Swerdfager : Nous avons conclu une entente avec le Chili, qui est pour l'essentiel une initiative de gestion de l'information et de communication des travaux de recherche. Nous avons un certain nombre d'arrangements informels sur l'aquaculture avec l'Écosse, la Norvège, l'Irlande, mais il n'y a rien qui ressemble à un traité entre gouvernements. Nous avons un certain nombre de partenariats scientifiques.

Enfin, à l'échelle internationale, nous sommes assez actifs au sein du Sous-comité de l'aquaculture de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Nous connaissons nos concurrents et nos alliés de la communauté internationale, si l'on veut. Nous collaborons beaucoup avec eux.

Dave Gillis, sous-ministre adjoint par intérim, Sciences des écosystèmes et des océans, Pêches et Océans Canada : Je vais ajouter quelque chose du point de vue du secteur des sciences. Comme l'a dit Trevor, il y a beaucoup de liens entre les chercheurs

countries through the structured agreements that he made reference to. Often science and sharing of knowledge and technique are important elements of those agreements.

We have a number of multilateral arrangements through aquaculture science and general ocean science organizations like PICES and ICES. It's a wonderful opportunity to exchange, and quite a bit of sharing at the scientific level occurs through those multilateral arrangements we enjoy with other countries.

Senator Enverga: Considering the highly favourable conditions of Canada, what are the main challenges that we have to overcome?

Mr. Bevan: We have talked about one of the obvious challenges, and that is that the regulatory regime is not conducive to ease of use. It is not one-stop shopping; it's fractured and needs to be brought together.

Linked to that is the whole issue of social licence. There is a great deal of concern on the part of a number of Canadians about the impact of aquaculture. It puts us in a situation where we're often trying to prove negatives. Where there is an accusation that aquaculture does such and such and then we have to do the science and the work to demonstrate that may not be the case, we've managed well.

Better science and better management will help us with social licence, but I think those are the impediments to drawing in investment and to realizing potential growth.

The Chair: Before we go to Senator Raine, you mentioned a few countries that we have dealings with, where there's research and information gathering, such as Chile, Scotland, Norway and Ireland.

From the committee's point of view, could you suggest a couple of countries where we could look at their aquaculture industries so we can learn from them and see if there are any ideas or suggestions that we can incorporate into our report? What would you suggest?

Mr. Swerdfager: From personal experience, as part of my role in aquaculture I've spent time in Chile, Norway, Scotland, France and the United States. If you're looking for countries that offer examples around how to manage the industry extremely well and extremely aggressively and, I might add, extremely expensively, look at Norway. Norway is the elephant compared to us. Their production is approximately eight times the size of ours. Their industry is enormous relative to the Canadian one and is heavily invested in.

In my experience, with the greatest of respect to how things are done elsewhere, Chile has defined some of the things we don't do in this country and probably would not be seeking to emulate in

de notre pays et ceux d'autres pays dans le cadre des ententes structurées auxquelles il a fait référence. Souvent, la recherche scientifique et la diffusion des connaissances et des techniques constituent des éléments importants de ces ententes.

Nous avons un certain nombre d'arrangements multilatéraux dans le cadre d'organisations de sciences aquacoles et d'organisations d'océanographie générale comme la PICES et le CIEM. Ces arrangements multilatéraux nous donnent une merveilleuse occasion de communiquer des renseignements scientifiques avec d'autres pays.

Le sénateur Enverga : Compte tenu de la situation très avantageuse du Canada, quels sont les principaux problèmes auxquels nous sommes confrontés?

M. Bevan : Nous avons parlé de l'un des problèmes évidents, c'est-à-dire que le régime de réglementation ne favorise pas la facilité d'utilisation. Il n'est pas constitué comme un seul et même régime; il est fragmenté et doit être constitué en un ensemble.

Il y a aussi toute la question de l'acceptabilité sociale qui y est liée. Les répercussions de l'aquaculture suscitent beaucoup de préoccupations chez un certain nombre de Canadiens. Cela nous place dans une situation où nous devons souvent prouver ce qui n'est pas. Nous gérons bien les situations où l'on accuse l'aquaculture de causer tel ou tel problème et où nous devons faire la recherche scientifique et les travaux qu'il faut pour montrer que ce n'est peut-être pas le cas.

L'amélioration des recherches scientifiques et de la gestion nous aidera dans le volet de l'acceptabilité sociale, mais je pense que c'est ce qui met un frein aux investissements et à la croissance possible.

Le président : Je vais céder la parole à la sénatrice Raine, mais auparavant, vous avez nommé quelques régions ou pays avec lesquels nous entretenons des relations, et qui font des recherches et recueillent de l'information, comme le Chili, l'Écosse, la Norvège et l'Irlande.

Pouvez-vous nous nommer quelques pays sur lesquels notre comité pourrait se pencher pour examiner leur l'industrie aquacole de sorte que nous puissions apprendre de leur expérience et déterminer s'il y a des idées ou des recommandations que nous pourrions intégrer dans notre rapport? Que recommandez-vous?

M. Swerdfager : D'après mon expérience personnelle, dans le cadre de mon rôle en aquaculture, j'ai passé du temps au Chili, en Norvège, en Écosse, en France et aux États-Unis. Si vous cherchez des pays qui offrent des modèles de gestion excellente et musclée de l'industrie, et j'ajouterais, très coûteuse, tournez-vous du côté de la Norvège. La place de la Norvège est gigantesque par rapport à celle du Canada. Sa production est environ huit fois supérieure à la nôtre. Son industrie est énorme par rapport à celle du Canada et on y investit massivement.

D'après mon expérience, avec tout le respect que j'ai pour la façon de faire d'autres pays, le Chili a défini certaines des choses que nous ne faisons pas et dont nous ne chercherons

some of the practices in place there, although there have been changes in the last couple of years. But those two might give you a bookend situation. Some of the regimes in the United States give you some insight into a federal state, where you have state and federal dynamics, and federal-provincial tensions and issues occur in our country occasionally. You might look at how that works in the United States.

Senator Enverga: Since we're talking about Norway or Chile, are there regulations that we could emulate from them that you think might be applicable to Canada's aquaculture?

Mr. Bevan: Norway has an aquaculture act and they have modified that several times over the last couple decades, so it's certainly simpler there. It doesn't have to deal with states, et cetera, and has all the regulatory powers within the one level of government. It's a simpler model, but they have an act that covers the activities of their industry.

It's not easily transported into the Canadian context due to the differences between various provinces where, as we noted, British Columbia deals with the lease and we deal with the licence of the farm. In Prince Edward Island we deal with both. In New Brunswick and Newfoundland, for example, the province deals with both. It's a bit of a mix in Canada, but that's one potential model.

I don't know if you have any other examples.

Mr. Swerdfager: Well, if you look at the content of the British Columbia aquaculture regulations that the Ministry of Fisheries and Oceans passed a couple years ago, we plagiarized some of that from the Norwegian regime. Some of the monitoring protocols and standards that we used, we borrowed from there. The ISO process internationally has a lot of technical material that we draw upon.

We work very hard not to reinvent the wheel every time. From a regulatory point of view, our first step is to see what else is out there, and if we can cut, paste and plop it in within reason, we try to do that as much as we can.

But as David has mentioned, our circumstances are quite different than other parts of the world, so it's not easy just to take an act. It's more a section here and there as opposed to the entire thing holus-bolus.

Senator Raine: As our chair has said, we're just starting the study and already, being from British Columbia, I can see that there are a lot of different viewpoints.

I'm not exactly sure where to start, but I would like to find out how DFO is set up in terms of how it works in British Columbia. The Pacific coast is a unique situation. It's quite different, as you know, from the Atlantic coast, and of course we have all the

probablement pas à nous inspirer concernant certaines des pratiques qui ont été adoptées, bien que des changements ont été apportés au cours des dernières années. Toutefois, ces deux-là pourraient vous donner un aperçu des deux pôles. Certains régimes qui ont été adoptés aux États-Unis vous donnent un aperçu de la situation d'une fédération, où il y a une dynamique fédérale; et il y a à l'occasion des tensions entre le fédéral et les provinces dans notre pays. Vous pourriez examiner la façon dont les choses fonctionnent aux États-Unis.

Le sénateur Enverga : Puisque nous parlons de la Norvège ou du Chili, ont-ils des règlements dont nous pourrions nous inspirer et qui pourraient s'appliquer à l'aquaculture au Canada?

M. Bevan : La Norvège a une loi sur l'aquaculture qu'elle a modifiée à plusieurs reprises au cours des dernières décennies. Les choses sont donc certainement plus simples là-bas. On n'a pas à faire affaire avec des États, et cetera, et un seul ordre d'administration a tous les pouvoirs de réglementation. C'est un modèle plus simple, mais la Norvège a adopté une loi qui couvre les activités de son industrie.

Cela ne s'intègre pas facilement dans le contexte canadien en raison des différences entre les provinces; comme nous l'avons dit, la Colombie-Britannique est responsable des baux et nous nous occupons des permis de la ferme piscicole. À l'Île-du-Prince-Édouard, les deux volets sont sous notre responsabilité. Au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve, par exemple, les deux volets relèvent de la province. Il y a un peu de confusion au Canada, mais c'est l'un des modèles possibles.

Je ne sais pas si vous avez d'autres exemples.

M. Swerdfager : Eh bien, en examinant la réglementation de l'aquaculture en Colombie-Britannique que le ministère des Pêches et des Océans a adoptée il y a quelques années, vous constaterez que nous avons repris une partie du régime norvégien. Nous avons emprunté une partie de leurs protocoles et normes de contrôle. Le processus de certification ISO comporte un grand nombre de matériels techniques sur lesquels nous nous appuyons.

Nous nous efforçons vraiment de ne pas tout réinventer chaque fois. Sur le plan de la réglementation, notre première étape consiste à examiner les autres options qui existent, et si nous pouvons faire un copier-coller d'une façon raisonnable, nous essayons de le faire autant que possible.

Toutefois, comme David l'a dit, notre situation est passablement différente de celle d'autres pays, et ce n'est pas facile d'adopter simplement une loi. Il s'agit davantage d'y aller une partie à la fois plutôt que d'opter pour une loi d'un seul coup.

La sénatrice Raine : Comme notre président l'a dit, nous venons de commencer l'étude et déjà, et je viens de la Colombie-Britannique, je constate qu'il y a beaucoup de points de vue différents.

Je ne sais pas exactement par où commencer, mais j'aimerais savoir de quelle façon le MPO fonctionne en Colombie-Britannique. La situation de la côte du Pacifique est unique. Comme vous le savez, elle est passablement différente de celle de

fisheries in between. Being as there are new Pacific regulations for aquaculture, can you explain how it's set up? Do we have a deputy minister in charge of the Pacific DFO and/or aquaculture?

Mr. Bevan: We are a decentralized department. Eighty-seven per cent of our resources are located in the regions. We have six regions for fisheries and three regions for the Coast Guard component of the department. Each of those fisheries regions has a regional director general.

In the case of the Pacific region, that is an ADM-level position located in Vancouver with considerable authority to take actions relevant to the wild, the fishery, aquaculture and fisheries protection programs, et cetera. There's a wide range of programs that that person is responsible for, aquaculture being one of them.

We don't have a West Coast person in Ottawa. We have national sectors. The Ecosystems and Fisheries Management sector looks after the fisheries side, the fisheries protection program, small craft harbours, so on and so forth. We have an ADM of operations who is responsible for aquaculture, which is Mr. Swerdfager.

It's a national oversight, but there is a regional operating ADM-level position in B.C. that is responsible for all things to do with the fishery habitat and aquaculture.

I don't know if you want to add more detail to the structure.

Mr. Swerdfager: Sitting below there, the regional director general, as David mentioned, is in charge of everything.

Specifically with respect to aquaculture, as a result of the new regulations, the department received \$8.5 million in new A-base resources to implement that program. We hired 55 people, and they were genuine 55 new people. It wasn't a reshuffling exercise. We grew the program quite substantially to be able to implement the new regulations.

It breaks into three main parts. The first is the regulation liaison maintenance itself working with the industry, working directly with the farmers, doing the licensing extension.

The second major focus is around fish health. That involves a variety of things, as you can imagine, of an operational nature. For the first time in a long time we've hired new veterinarians, which has historically not been part of our skill set.

One thing that distinguishes or differentiates the federal program from its predecessor at the provincial level is that we chose to invest heavily in enforcement. We have a group that

la côte de l'Atlantique, et bien entendu, il y a tous les lieux de pêche qui se trouvent entre les deux. Étant donné qu'il y a une nouvelle réglementation pour l'aquaculture dans le Pacifique, pouvez-vous nous expliquer comment les choses fonctionnent? Y a-t-il un sous-ministre responsable du MPO ou de l'aquaculture dans la région du Pacifique?

M. Bevan : Notre ministère est décentralisé : 87 p. 100 de nos ressources sont dans les régions. Nous avons six régions pour les pêches et trois régions pour le volet de la Garde côtière. Chacune de nos régions des pêches a un directeur général régional.

Dans le cas de la région du Pacifique, il y a un titulaire de niveau SMA à Vancouver qui a une autorité considérable lui permettant de prendre des mesures qui ont à voir avec les pêches, l'aquaculture, les programmes de protection des pêches, et cetera. Cette personne est responsable d'une vaste gamme de programmes, dont celui de l'aquaculture.

Nous n'avons pas de représentant de la côte Ouest à Ottawa. Nous avons des secteurs nationaux. Le Secteur des écosystèmes et de la gestion des pêches est responsable des pêches, du programme de protection des pêches, des ports pour petits bateaux, et ainsi de suite. Nous avons un SMA des opérations responsable de l'aquaculture, et il s'agit de M. Swerdfager.

Il s'agit d'activités de surveillance nationale, mais il y a un titulaire régional de niveau SMA en Colombie-Britannique qui est responsable de tout ce qui concerne l'habitat des poissons et l'aquaculture.

Je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose au sujet de la structure.

M. Swerdfager : Comme David l'a mentionné, il y a un directeur général régional, et il est responsable de tout.

En ce qui concerne l'aquaculture précisément, en raison de la nouvelle réglementation, le ministère a reçu 8,5 millions de dollars en ressources de services votés pour mettre en œuvre ce programme. Nous avons embauché 55 personnes, et c'était réellement de nouveaux employés. Il ne s'agissait pas d'un remaniement. Nous avons élargi le programme de façon considérable pour être en mesure de mettre en œuvre la nouvelle réglementation.

Il y a trois grands volets. Il y a d'abord l'unité de liaison de la réglementation qui travaille avec l'industrie, avec les pisciculteurs directement, pour la prorogation des permis.

Le deuxième grand volet porte sur la santé du poisson. Cela comporte différentes choses, comme vous pouvez l'imaginer, de nature opérationnelle. Pour la première fois depuis très longtemps, nous avons embauché de nouveaux vétérinaires, ce qui ne faisait pas partie auparavant de notre ensemble de compétences.

Une chose qui distingue le programme fédéral des programmes provinciaux qui l'ont précédé, c'est que nous avons choisi d'investir massivement dans la mise en application. Notre

varies in size. It is between 8 and 12 full-time fishery officers, and our program is based across the province. We have a fairly significant presence in Nanaimo and Vancouver, but we've got staff in Campbell River as well. We have a couple of people up in Port Hardy so we have coverage out there, plus we already had some A-base resources in place there. By the time you total it up in British Columbia, the program has about 70 people focused on aquaculture.

Senator Raine: Are those people involved in decisions with regard to siting and the science of how you site, not just new ones but how you monitor the siting of the existing fish farms? I know the leases themselves are done by the province, but is the science around where to allow farms in the hands of DFO Aquaculture?

Mr. Bevan: Yes, I would say that's the case, and Science certainly provides a lot of advice as to the oceanographic conditions in the area that the farm will be sited in to look at flows, deposit rates and all of the other parameters that have to be considered when determining where the lease should be. Again, it's a provincial responsibility to make that final decision, but also in determining the activities that can be permitted in that particular area. What kind of biological load can you permit in that farm? How much impact are you going to allow? How often would it have to be laid fallow and things of that nature?

Senator Raine: Continuing on that train of thought, on the science of where the migrating salmon are going from the various rivers in British Columbia, how is that data correlated and is it available to the public? I know in different years they go different ways. So if you're going to have risk-free aquaculture for the wild salmon, how do we determine that?

Mr. Bevan: I think you do point out that the migration of the returning salmon can be inside Vancouver Island, outside Vancouver Island, depending on the oceanographic conditions and whatever is making them choose one route versus another, so we have to consider the overall average.

I'll turn to my colleague, Dave Gillis.

Mr. Gillis: If I can pick it up there, the associate is correct. When we're formulating advice on any question, and it would be no different here, we're going to be assembling all of the information that we have available. Certainly in this instance, the juxtaposition of wild stocks and potential aquaculture sites would be one thing we would be looking at. It would be an average or more accurately a full range of the different types of routes, and also timing and run strengths, which will vary from year to year as well. That would all be factored into the advice

groupe est composé de 8 à 12 agents des pêches à temps plein, et notre programme couvre l'ensemble de la province. Nous assurons une bonne présence à Nanaimo et à Vancouver, mais nous avons également du personnel à Campbell River. Nous avons quelques employés à Port Hardy, alors cette région est aussi desservie, et c'est en plus des ressources de services votés déjà en place. Si on additionne tout cela en Colombie-Britannique, le programme compte environ 70 personnes qui se consacrent à l'aquaculture.

La sénatrice Raine : Est-ce que ces personnes participent à la prise de décisions concernant le choix de l'emplacement et la science entourant tout cela? Et je ne parle pas seulement des nouveaux élevages piscicoles, mais aussi de la surveillance de ceux en place. Je sais que les baux en tant que tels sont conclus par la province, mais est-ce que le programme d'aquaculture du MPO a le mandat de déterminer scientifiquement où permettre l'établissement des piscicultures?

M. Bevan : Oui, je dirais que c'est le cas. Le secteur des sciences fournit certainement de nombreux conseils concernant les conditions océanographiques dans la région où on prévoit installer l'élevage. On examine les courants, les taux de sédimentation et tous les autres facteurs à prendre en compte lorsqu'il faut déterminer l'emplacement des piscicultures. Encore là, il revient à la province de prendre la décision finale, mais aussi de déterminer les activités qui seront permises dans la région en question. Quel genre de charge biologique sera permis dans cet élevage? Dans quelle mesure tolérera-t-on les répercussions sur l'environnement? À quelle fréquence faudra-t-il mettre l'étang en jachère? Et ainsi de suite.

La sénatrice Raine : Pour continuer dans cet ordre d'idées, comment procède-t-on à la corrélation des données scientifiques sur la migration du saumon à partir des différentes rivières de la Colombie-Britannique, et le public a-t-il accès à cette information? Je sais que c'est différent d'année en année. Alors, comment déterminer cela pour assurer une aquaculture sans risque du saumon sauvage?

M. Bevan : Je pense que vous faites référence au fait que la remontée du saumon se fait soit à l'est, soit à l'ouest de l'île de Vancouver, selon les conditions océanographiques, ou peu importe ce qui incite le saumon à prendre un chemin plutôt que l'autre, alors il faut tenir compte de la moyenne globale.

Je vais renvoyer la question à mon collègue, Dave Gillis.

M. Gillis : Le sous-ministre délégué a raison. Pour formuler des recommandations, et ce serait la même chose dans ce cas-ci, nous réunissons toutes les données disponibles. Dans cette situation précise, nous devrions entre autres tenir compte de la juxtaposition de la population sauvage et de sites aquacoles potentiels. Il s'agirait de faire la moyenne, ou plus précisément, de déterminer la gamme complète des différents types de routes, et aussi du moment de la migration et de la force de la remontée, qui varient également d'une année à l'autre. Tous ces facteurs sont

that we provide that will inform a decision that would be taken on siting.

Senator Raine: I know the Cohen report came out with a lot of very strong recommendations around the moratorium on new salmon farms, a new increase in production of existing ones, new farms after five years only, which would be September 30, 2020, but did I hear you say that the moratorium has been lifted?

Mr. Bevan: I should be a bit more precise. The Cohen commission did note that there should be a moratorium on new growth in the Discovery Islands area, and that is the fact at this point. We are not seeking to increase production there, nor is the industry asking to. That is a consensus on the way forward there. We're going to have to continue to do the evaluation of the potential impacts of aquaculture in that area on wild fish.

There was another recommendation that we should be very careful about understanding those impacts, and if we aren't satisfied and the minister's not satisfied that the risk is very low, that something should be done to mitigate the risk.

In the rest of the province, and in the southern areas where aquaculture is still contemplated by the province, because they do control the lease, then those are things that we can look at — renewing licenses; whether there is a desire to reflect in the licence the fact that they are producing more than was noted previously; or changes in various conditions.

Senator Raine: Perhaps for my colleagues, Mr. Gillis, you could talk about the Discovery Islands area and why that is so sensitive with regard to wild fish.

Mr. Gillis: Well, it's a natural constriction.

Senator Raine: I know, but the rest of the committee probably doesn't.

Mr. Gillis: We don't have a map here, but if you could imagine the top of the Strait of Georgia area and a funnelling effect, if you want, of migratory routes of salmon, that's one of the elements that would be a feature there. As the associate says, the migratory routes can vary from year to year, but there is going to be a natural funnelling in that area.

I have to say, though, that a lot of work has been done to understand the interactions between wild and cultured fish in that general area, and really on all of the rest of the coast. We're going to have an opportunity to do further work on that in the near future with the renewal of the science program that we were speaking about a few minutes ago. It will be an early activity for the department to do a risk assessment of the interactions between cultured and wild stocks on the B.C. coast. This will be a real good opportunity for us to bring together all of the knowledge that we have on those interactions and put it through a structured

pris en compte lorsqu'on formule des recommandations pour éclairer la prise de décisions au sujet de l'emplacement des sites aquacoles.

La sénatrice Raine : Je sais que le rapport Cohen mettait de l'avant plusieurs recommandations rigoureuses, préconisant entre autres un moratoire de cinq ans sur l'établissement de nouvelles fermes d'élevage de saumon et l'expansion des fermes existantes, ce qui nous amènerait au 30 septembre 2020. Vous ai-je entendu dire que le moratoire avait été levé?

M. Bevan : Je devrais être plus précis. La commission Cohen a noté qu'il devrait y avoir un moratoire sur l'expansion de l'aquaculture dans la région des îles Discovery, et ce moratoire est encore en vigueur. Nous ne voulons pas accroître la production dans cette région, et l'industrie ne le demande pas non plus. Il y a donc un consensus à ce niveau. Nous allons devoir continuer à évaluer les répercussions potentielles de l'aquaculture sur le poisson sauvage.

Le rapport recommande également de faire preuve d'une grande prudence à l'égard de l'évaluation de ces répercussions. Si nous ne sommes pas convaincus et que le ministre n'est pas convaincu non plus que le risque est très faible, nous devons prendre des mesures pour atténuer ce risque.

Dans le reste de la province, et dans les régions du sud où l'aquaculture est encore envisagée par la province, parce que c'est elle qui conclut les baux, ce sont des choses que nous pouvons examiner — le renouvellement des permis; si on souhaite que la délivrance du permis tienne compte du fait que la production est supérieure à ce qui avait été noté auparavant; ou les changements constatés concernant diverses conditions.

La sénatrice Raine : À titre d'information pour mes collègues, monsieur Gillis, pourriez-vous nous parler des îles Discovery et de ce qui fait que cette région est si vulnérable en ce qui a trait au poisson sauvage?

M. Gillis : Eh bien, c'est un passage naturel.

La sénatrice Raine : Je le sais, mais mes collègues ne le savent sans doute pas.

M. Gillis : Nous n'avons pas de carte, mais imaginez que la partie supérieure du détroit de Géorgie est le haut d'un entonnoir, si on veut, par où passent les routes migratoires du saumon. C'est une des caractéristiques de la région. Comme le sous-ministre délégué l'a mentionné, les routes migratoires varient d'année en année, mais il y a un effet d'entonnoir naturel dans cette région.

Je dois dire, cependant, que beaucoup d'efforts ont été déployés pour comprendre l'interaction entre le poisson sauvage et le poisson de culture dans l'ensemble de la région, de même que sur toute la côte. Nous allons avoir l'occasion de travailler davantage là-dessus très bientôt avec le renouvellement du programme scientifique dont nous avons parlé il y a quelques minutes. Le ministère mènera un exercice préliminaire d'évaluation des risques liés à l'interaction entre le poisson de culture et le poisson sauvage sur la côte de la Colombie-Britannique. Ce sera l'occasion parfaite de colliger toutes les

process that we are quite familiar with and have used in many contexts to evaluate the risks and inform ourselves that way. We look forward to being able to do that work very shortly.

Senator Raine: Thank you.

The Chair: Before we go to Senator McInnis, one of the comments you made earlier was in relation to zero shrimp being produced in Canada. Can you give us an indication why that is the case? Has anyone tried it? Is it because of temperatures of water? It seems to be very active in other countries.

Mr. Bevan: The countries where shrimp is a huge product from aquaculture are all tropical. They're grown in coastal areas, in lagoons, and they are a tropical fish. They grow to market size quickly in those conditions, and there is no comparative species or conditions in Canada, obviously. Aquaculture of cold-water shrimp is not economic compared to the fishery.

The Chairman: So basically the temperature of the water determines the activity.

Mr. Bevan: That's correct.

Senator McInnis: Thank you very much for coming. When I came on to this committee, I thought I knew something about the fishery, and I'm finding that I'm learning a great deal from every meeting that I attend.

Aquaculture is carried out in every province in Canada, and there are probably as many sets of regulations as there are provinces. In fact, the Province of Nova Scotia currently has a wide panel of individuals travelling the province to come up with new regulations and protocol, apparently. It should be good because it's headed by two law professors, and you know lawyers normally don't make mistakes and they have great vision. The regulations will be void of any input from other provinces. Essentially, what I perceive, and I want you to correct me if I am wrong, is that we have in this country a patchwork of regulations.

I'm reminded, having read about our justice system in the country — and this is a terrible analogy and nothing is meant by it — that prior to the Criminal Code being put in place, each province handled it themselves. Then we got the Criminal Code in the 1940s, I think it was, concurrent legislation that has been continually updated and corrected and amended, but it was consistent across the provinces. It was alluded to here by Senator Hubley. What would be terribly wrong with working with the provinces to come up with concurrent legislation with respect to aquaculture?

Mr. Bevan: Clearly it's not conducive to having the most efficient system when you have a company that has to operate in more than one province, subject to varying rules.

données que nous avons là-dessus et, afin d'évaluer les risques et de comprendre ce qui se passe, de les soumettre à un processus structuré que nous connaissons bien et que nous avons utilisé dans une multitude de contextes. Nous sommes impatients d'entreprendre cet exercice, qui devrait se faire sous peu.

La sénatrice Raine : Merci.

Le président : Avant de céder la parole au sénateur McInnis, j'aimerais avoir des précisions sur le commentaire que vous avez fait plus tôt concernant la production inexistante de crevettes au Canada. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi c'est ainsi? Quelqu'un l'a-t-il déjà essayé? Est-ce que la température de l'eau y est pour quelque chose? Cette production semble très prospère ailleurs dans le monde.

M. Bevan : L'aquaculture intensive de crevettes se fait dans des pays tropicaux seulement. La crevette est cultivée dans les régions côtières, dans les lagunes, et c'est une espèce tropicale. Elle atteint rapidement la taille marchande dans ces conditions, et évidemment, aucune espèce ne se compare à celle-là au Canada, qui n'offre pas les mêmes conditions non plus. L'aquaculture de la crevette nordique n'est pas rentable par rapport à la pêche.

Le président : C'est donc la température de l'eau qui détermine le type d'activité à mener.

M. Bevan : C'est exact.

Le sénateur McInnis : Merci beaucoup de votre présence. Je pensais bien connaître les pêches à mon arrivée au comité. Je constate que j'en apprend beaucoup à toutes les séances auxquelles je participe.

L'aquaculture se pratique dans toutes les provinces au Canada. Il y a sans doute autant de règlements que de provinces. En fait, il semble qu'un vaste groupe d'experts parcourt présentement la Nouvelle-Écosse pour élaborer une nouvelle réglementation et un nouveau protocole. Ce groupe présentera sans doute de bonnes recommandations, car il est présidé par deux professeurs de droit. Comme vous le savez, les avocats ne commettent pas d'erreur en général et font preuve de beaucoup de vision. La réglementation sera indépendante de celles des autres provinces. Corrigez-moi si je me trompe, mais j'ai l'impression qu'au fond, les règlements au pays sont disparates.

Pour faire une analogie boiteuse, mais sans malice, je me rappelle avoir lu que les provinces géraient elles-mêmes le système de justice pénale avant la mise en œuvre du Code criminel dans les années 1940, si je me souviens bien. Cette loi parallèle a été mise à jour, corrigée et modifiée, mais son application était uniforme dans toutes les provinces. La sénatrice Hubley y a fait référence ici. Qu'y a-t-il de mal à travailler avec les provinces pour adopter une loi parallèle sur l'aquaculture?

M. Bevan : Ce n'est pas le système le plus efficace si les entreprises qui ont des activités dans plus d'une province doivent observer des règlements variables.

We have been working through MOUs collaboratively with provinces to try to resolve these kinds of issues. Clearly, if you're looking at resolving or redefining a regulatory regime in a province, it would be useful to look at best practices and try to emulate them. But there are national committees involving the provinces and the federal government trying to ensure that we make the lives of those in the industry bearable by not creating a patchwork.

I'll turn to my colleague to go through some of those details.

Mr. Swerdfager: I think there are a couple of things. The first is that, from my vantage point, the way I always describe the regulation of aquaculture is that it has two components. One is to regulate the site, and one is to regulate the facility or the operation itself.

For the most part, with the exception of Prince Edward Island, the regulation of where aquaculture occurs, the site, is the subject of a lease, entirely controlled by the province. Provinces have different leasing regimes because provinces are different, because the nature of the beast so far as the lease goes tends to be fairly consistent across the system. Fees differ from province to province, just like renting a house is different in different provinces, and the terms are different, but, for the most part, leases are generally fairly consistent. The term, the duration of the lease, varies a little bit from province to province, but for the most part it's fairly similar.

The second part, regulating the site, up until fairly recently given British Columbia's decision where the federal government became more active, site or facility operations were primarily regulated by provinces. By facility regulation I mean everything from how the net is set up, how it's configured, literally what colours are used on the buoy markers, how your oyster farm is laid out, et cetera.

In British Columbia, that is now regulated by the federal government under licenses under the Fisheries Act. In Prince Edward Island, it's regulated by the feds. Everywhere else in the country, site operations are regulated primarily by the province. They draw upon our science expertise and other things, but the decision maker on licensing operations in provinces is primarily provincial.

That gives you a bit of the setting. My experience suggests that whilst there are differences in detail from province to province, I've been party occasionally to conversations where those differences, at least in my judgment, are somewhat exaggerated. There is certainly, to be sure, a difference in the structure, say, from New Brunswick to Nova Scotia, but if you're an operator, you're not on entirely different planets. It's a matter of how you report differently. Some of the standards are different, some of the ways in which you monitor the environment are different, but you don't have wild competitive advantage. It's much easier to operate in Nova Scotia versus New Brunswick.

Nous collaborons avec les provinces en vertu de protocoles d'ententes pour régler ce genre de problèmes. Il convient d'examiner et d'appliquer les meilleures pratiques si on repense le cadre réglementaire d'une province. Mais des comités nationaux composés des provinces et du fédéral veillent à offrir un climat acceptable à l'industrie en évitant de mettre en œuvre une macédoine de règlements.

Je demanderais à mon collègue de détailler la question.

M. Swerdfager : Je mentionne toujours les deux aspects qui concernent la réglementation sur l'aquaculture. Il faut régir les lieux, puis les installations ou les activités elles-mêmes.

Sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, la réglementation exige en général que les lieux fassent l'objet d'un bail, contrôlé entièrement par la province. Les régimes locatifs diffèrent, parce que les provinces sont différentes. Sinon, la nature des baux reste assez semblable. Les frais et les conditions diffèrent d'une province à l'autre, tout comme la location d'une maison fonctionne de façon différente selon la province. Mais en général, les baux sont plutôt semblables. La durée varie un peu d'une province à l'autre, sinon les baux se ressemblent beaucoup.

Par ailleurs, c'est surtout les provinces qui réglementaient les lieux ou les activités, jusqu'à ce que la Colombie-Britannique demande une participation plus active du fédéral. Tout est réglementé, la disposition et la configuration des filets, les couleurs des bouées, l'aménagement du parc d'huîtres, et cetera.

En Colombie-Britannique, c'est désormais le fédéral qui établit la réglementation et qui délivre les permis, en vertu de la Loi sur les pêches. À l'Île-du-Prince-Édouard, c'est la réglementation fédérale qui s'applique. Partout ailleurs au pays, ce sont avant tout les provinces qui réglementent les activités. Elles s'appuient entre autres sur notre expertise scientifique, mais c'est avant tout les provinces qui délivrent les permis.

C'est le contexte général. Par expérience, je dirais qu'il existe des différences d'une province à l'autre, mais les différences évoquées dans certaines discussions auxquelles j'ai participé me paraissent exagérées. C'est sûr qu'il y a une différence de structure entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, mais les exploitants ne vivent pas des réalités complètement différentes. Les déclarations, certaines normes et certaines méthodes de surveillance du milieu présentent des différences, mais il n'y a pas de grand avantage concurrentiel. L'exploitation est beaucoup plus facile en Nouvelle-Écosse par rapport au Nouveau-Brunswick.

There is an awful lot of collaboration between the four Atlantic provinces. There is quite an active memorandum of understanding between them. They are working, particularly in the area of fish health, to harmonize and standardize their regulations; so there's a real convergence there.

One could always build an argument that more consistency, cohesion and simplicity are probably never bad things. Nor, I think, would it be accurate to say it's just a situation of total entropy where every province has had a self-actualization experience and generated its own aquaculture issue.

Senator McInnis: Ultimately we're going to write a report and make recommendations. You are saying the status quo is pretty good; we shouldn't worry about that.

Mr. Swerdfager: Let me rewind the tape a little bit.

Senator McInnis: Well, that's what I'm hearing.

Mr. Swerdfager: What I was trying to do is convey a situation where I wouldn't, for an instant, argue that the status quo is ideal, pretty good or great. What I was trying to do is balance things a little bit. Nor is it a disaster, at least from where I sit.

The system certainly could be simpler. There is room for greater standardization across legislation and across regulations. A common monitoring system would be helpful for people, common science standards. Greater commonality and cohesion between provinces and at the federal-provincial table certainly would be helpful.

I wouldn't want the committee to come away with an impression that, from a federal perspective, when you look out into the regulatory landscape that you find yourself going, "Oh, my gosh, I can't recognize one system from another; it's totally in disarray." That would be, I think, inaccurate.

Mr. Bevan: I think what we're saying is that great efforts are being made to work around much of the patchwork. We're trying to work around that in a way that gives a bit more cohesion and consistency for the industry. There is a problem that has to be actively managed, and it's not as efficient as it could be for government or for industry, but we are doing our best to avoid unnecessary problems caused by the legal patchwork that we deal with.

Senator McInnis: But would it be better to have an aquaculture act if all the provinces and territories bought in?

Mr. Bevan: I'm sure the industry would say it would be better to have one body of law. That is, again, something that has to be put in the Canadian context and jurisdictions. So we're working, as I said earlier, on incremental improvement by improvement. What's the biggest problem? Let's fix that. What's next? And so on.

Going for a big solution is perhaps risky. If you try to hit a home run you might strike out versus getting around the bases step by step.

Les quatre provinces atlantiques collaborent beaucoup entre elles. Leur protocole d'entente est très dynamique. Ces provinces visent à harmoniser et à normaliser leurs règlements, surtout pour la santé du poisson. La convergence est bien réelle là-bas.

Il n'est sans doute jamais mauvais d'avoir plus de cohérence, de cohésion et de simplicité. Mais il serait inexact selon moi de dire que l'entropie est totale, car chaque province s'adapte à sa manière en fonction de ses propres problèmes liés à l'aquaculture.

Le sénateur McInnis : Notre étude va mener à un rapport contenant des recommandations. Vous dites que le statu quo est pas mal bon et que nous n'avons pas à nous inquiéter.

M. Swerdfager : Permettez-moi de donner quelques précisions.

Le sénateur McInnis : C'est ce que j'ai compris de vos explications.

M. Swerdfager : Je ne dis pas que le statu quo est idéal, pas mal bon ou excellent. Je veux indiquer que la situation est nuancée. Ce n'est pas un désastre, à tout le moins de mon point de vue.

Le système pourrait être plus simple. Nous pourrions harmoniser davantage les lois et règlements. Des normes scientifiques et un système de surveillance communs seraient profitables, de même qu'une mise en commun et une cohésion accrue entre les provinces et à la table fédérale-provinciale.

Je ne veux pas donner l'impression au comité qu'on nage en pleine confusion et qu'on n'arrive pas à se retrouver parmi les divers cadres réglementaires. Je pense que ce serait inexact.

Mr. Bevan : Des efforts importants sont déployés pour réduire la plupart des différences et offrir un peu plus de cohérence et de cohésion à l'industrie. Il faut chercher activement à régler ce problème. Le système n'est pas aussi efficace que possible pour le gouvernement ou l'industrie, mais nous faisons de notre mieux pour éviter les problèmes inutiles causés par des lois disparates.

Le sénateur McInnis : Mais une loi sur l'aquaculture serait-elle préférable si toutes les provinces et tous les territoires étaient d'accord?

Mr. Bevan : Je suis sûr que l'industrie préfère qu'il y ait une seule loi. Il faut tenir compte du contexte canadien et des champs de compétence. Je répète que nous voulons apporter des améliorations une étape à la fois, en réglant d'abord le principal problème, puis le suivant et ainsi de suite.

Il pourrait être risqué de chercher une seule et vaste solution. C'est mieux de faire le tour des buts par étape plutôt que d'être retiré au bâton en voulant frapper un coup de circuit.

That's where we are and that's the decision the government is going to have to come to ground on. In the meantime, we're looking at taking incremental steps, and we are working with our colleagues in the other jurisdictions to minimize negative impacts.

Senator McInnis: Help me on this issue. With regard to the locale of a lease in bays and inlets, Transport Canada is involved in the navigable waters section; you're involved in the science. Environment is involved probably more so when it's in place. You probably don't know this — or probably you do — but what currently happens is the provinces blame you when the application is approved.

The controversy in Nova Scotia is this: The protocol is not perfect, but that's not your protocol; it is the respective province's protocol, but you become involved and it's approved. I have always believed that if you leave it in the hands of the private sector, it will work out well, but only if certain stipulations are put in place.

The private sector will develop where it's cheapest, and it's cheaper to do it in bays and inlets where traversing back and forth is not that complicated. I would like your comment on this: You have closed-pen containment on land. I read that in the Atlantic off of Panama, they go out and sink the containers, and they do that because of black salmon and others. They do that because, as one of the proprietors said, "We get away from any environmental concerns"; so he believes that there are environmental concerns.

What's your comment on that? As I say, these applications are approved based on what the respective federal departments have to say.

Mr. Bevan: Yes, the decision is for the provinces to make. They need advice relative to the ecological impacts, the impacts it could have on other species, species at risk, et cetera, so they ask the respective departments for that information. Most of it comes from DFO at this point.

Under the new Fisheries Protection Program, it's been simplified and there has been less duplication as a result of the changes to the Fisheries Act and changes to the whole responsible resource development process. There are still reviews, but there is one review per project, which has simplified it. Given the fact that the province has to make a decision on a lease, they need advice from DFO and other appropriate departments if other questions need to be resolved prior to making that decision.

Senator McInnis: So the depth of the water that these pens are put in would be determined by the federal government.

Mr. Bevan: It is not so much the —

Senator McInnis: It is the depth and flush and so on.

Mr. Bevan: It is the depth, the flush, the vulnerability of the local ecosystem, et cetera. We would provide that advice and they would make a decision on the lease.

C'est là où nous en sommes, et le gouvernement doit comprendre cette décision. Entretemps, nous cherchons à apporter des améliorations de manière progressive. Nous travaillons avec nos confrères des autres gouvernements pour réduire au minimum les effets négatifs.

Le sénateur McInnis : Veuillez m'éclairer. Concernant l'emplacement du bail dans les baies et les anses, Transports Canada s'occupe des eaux navigables. Vous examinez la question sur le plan scientifique. Le ministère de l'Environnement joue sans doute un rôle plus actif lorsque l'exploitation est en activité. Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais les provinces vous attribuent la responsabilité des demandes approuvées.

Il y a une controverse en Nouvelle-Écosse. Le protocole n'est pas parfait, mais ce n'est pas le vôtre. C'est celui de la province, mais vous y participez et vous l'approuvez. J'ai toujours cru que le système va bien fonctionner si le secteur privé s'en charge à certaines conditions.

Le secteur privé s'installe dans les baies et les anses où c'est moins cher et facile de faire la traversée. J'aimerais obtenir votre commentaire sur les parcs clos terrestres. J'ai lu que des parcs sont immergés dans l'Atlantique au Panama, à cause du saumon noir et d'autres espèces. Un des propriétaires a dit que c'est pour éviter les problèmes environnementaux. Il croit donc que cela soulève des problèmes.

Qu'en pensez-vous? Les demandes sont approuvées en fonction de l'avis des ministères fédéraux.

M. Bevan : Oui, la décision revient aux provinces, qui ont besoin d'un avis sur les conséquences pour l'écologie, les autres espèces, les espèces menacées, et cetera. Les provinces demandent des renseignements aux divers ministères, surtout à Pêches et Océans.

Le Programme de protection des pêches simplifie le travail. Les changements apportés à la Loi sur les pêches et à tout le processus d'exploitation responsable des ressources permettent d'éviter des chevauchements. C'est plus simple, car il n'y a qu'une évaluation par projet. Puisque la province doit prendre une décision sur le bail, elle a besoin de l'avis de Pêches et Océans ainsi que celui de divers ministères, si elle doit régler d'autres questions au préalable.

Le sénateur McInnis : Donc, c'est le gouvernement fédéral qui établit à quelle profondeur les parcs doivent se trouver dans l'eau.

M. Bevan : Ce n'est pas tant...

Le sénateur McInnis : C'est la profondeur, la chasse d'eau, et cetera.

M. Bevan : C'est la profondeur, la chasse d'eau, la vulnérabilité de l'écosystème local, et cetera. Nous donnons notre avis à la province, qui prend la décision sur le bail.

In British Columbia, we would deal with the rest of it, but in the provinces of Nova Scotia, New Brunswick and Newfoundland, they will deal with the operation on that site — the load, et cetera, that can be put there — relative to the information they receive from us.

Senator McInnis: That's right. So we have to deal with the provinces.

Mr. Bevan: Yes, and they have to deal with us.

Senator McInnis: Well, they deal with you, but they're putting the pens there based on your advice, and yet they can give or not give an application. They determine that. But if you're giving positive advice, they put the pen in.

Mr. Bevan: That's their call.

Senator McInnis: I know it is. But then it's not just their call because they're taking your advice.

Mr. Bevan: They are.

Senator McInnis: Yes.

Mr. Gillis: If I can just add a dimension to that, we're providing advice. Usually we're responding to a management question. So the question is posed: This is the scenario, the site and what is proposed to happen there. Then we'll do our work and assemble the information, and we'll bring back a statement of what the consequences of that could be — good, bad or indifferent. The decision goes to the other side. It's important to understand that we're not advising them to say yes.

Senator McInnis: What they're saying is on your advice.

Mr. Gillis: In some cases, evidently, based on the information that we're providing, yes.

Senator McInnis: Now you know why we need concurrent legislation. We all should be in the same book and on the same page.

Look, we had a division of your department here last year, and they were into aquaculture marketing. They had glossy brochures and it was just tremendous. Aquaculture should be marketed; there's absolutely no doubt about that. But then down the hall, you have enforcement, and this has been alluded to tonight as well — perception sometimes is reality.

I've tried to think about where aquaculture could be marketed from. It strikes me it could be in Industry Canada, some other division of a department, but not in Fisheries and Oceans if you're going to be doing the enforcement. You can do all the science and all the regulations and monitoring, but this is becoming a real issue where I come from. It may be perceived, I realize, but it strikes me that the marketing division should be in another department.

I would like your comment.

En Colombie-Britannique, nous nous occupons du reste, mais la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve examinent l'exploitation sur les lieux, la capacité, et cetera, en fonction des données que nous leur fournissons.

Le sénateur McInnis : C'est exact. Nous devons donc communiquer avec les provinces.

M. Bevan : Oui, et les provinces doivent prendre contact avec nous.

Le sénateur McInnis : Oui, mais les parcs sont installés selon votre avis. Ce sont les provinces qui approuvent ou non la demande, mais si vous êtes favorables, les parcs seront installés.

M. Bevan : C'est la province qui décide.

Le sénateur McInnis : Je sais, mais sa décision tient compte de votre avis.

M. Bevan : En effet.

Le sénateur McInnis : Oui.

M. Gillis : Si vous permettez que j'apporte une précision, nous donnons des avis. En général, nous répondons à une question de gestion qui porte sur les lieux et l'exploitation proposée. Nous recueillons des données et présentons un énoncé positif, négatif ou neutre sur les conséquences potentielles. La décision ne nous appartient pas. Il importe de comprendre que nous ne conseillons pas d'approuver la demande.

Le sénateur McInnis : La décision se fonde sur votre avis.

M. Gillis : Oui, la décision s'appuie sur notre avis dans certains cas.

Le sénateur McInnis : Voilà pourquoi nous avons besoin d'une loi parallèle pour que tous sachent à quoi s'en tenir.

L'an dernier, une division de votre ministère soutenait fermement la commercialisation de l'aquaculture ici, brochures de papier lustré à l'appui. Il fallait commercialiser l'aquaculture sans aucun doute. Mais l'application de la loi entre ensuite en ligne de compte. Comme on a laissé entendre ce soir, la perception peut prendre le pas sur la réalité.

Industrie Canada ou une division d'un autre ministère pourrait s'occuper de la commercialisation de l'aquaculture, mais Pêches et Océans ne peut pas le faire en plus d'appliquer la loi. Vous pouvez vous charger des questions scientifiques, de la réglementation et de la surveillance, mais la commercialisation pose un problème réel à mon avis. Je comprends que c'est peut-être seulement un problème de perception, mais un autre ministère devrait selon moi veiller à l'aspect commercial.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Mr. Bevan: I agree. We don't have a marketing division for aquaculture in DFO. How we support the industry is by regulatory science, by setting out the regulatory framework where that's our responsibility, by being transparent with the outcomes that are happening in farmed sites. We publish data, et cetera.

We want to provide assurance to the Canadian public that this is a sustainable activity and that there can be confidence that it's being well regulated. That's how we can support the industry.

Marketing of wild fish or aquaculture has not been the primary core activity for DFO for some time. We don't have an active marketing arm, other than to explain our regulatory regimes that apply to these activities, whether it's responsible resource development on land, wild fisheries or aquaculture.

Senator McInnis: Who are these people who were here with these glossy brochures? I thought they were from Fisheries and Oceans.

The Chair: Were they from the aquaculture industry? I don't think that was the department.

Senator McInnis: I do not know; I thought it was. You don't have any brochures.

Mr. Bevan: We explain programs and regulations. We explain our activities.

The Chair: That's the one extra question that I promised you.

Senator Raine: Going back to British Columbia, there are various jurisdictions there. Of course we have the provincial government involved, but we also have First Nations who have Aboriginal rights for fish and fish resources. How is the department in B.C. set up to consult and work with First Nations to make sure that their interests are protected?

Mr. Bevan: Following the *Haida* and *Taku* decisions, we have a legal obligation to consult with First Nations when they are of the view that any of the activities could impact on their rights or on rights that are claimed. That's an obligation that we have.

We have had a long-standing relationship with First Nations across the provinces where we manage the fisheries. Particularly in B.C., we have 200 First Nations and we have relationships with most of them.

In terms of the Aboriginal Fisheries Strategy and discussing with First Nations how we can manage fisheries, if they have a right to certain types of fisheries, as they do exist, we have to be careful to consult with them on how we manage it because we have to be able to justify any infringement of their rights to a very high standard of justification.

With respect to First Nations and aquaculture, the same kind of issue would exist. We have to be able to demonstrate to First Nations that we have considered, in any of our regulatory

M. Bevan : Je suis d'accord. Nous n'avons pas de division de commercialisation de l'aquaculture à Pêches et Océans. Nous soutenons l'industrie en établissant un cadre réglementaire fondé sur la science dans notre domaine de responsabilité et en étant transparents quant aux conséquences des parcs pour le milieu. Nous publions des données, et cetera.

Nous garantissons aux Canadiens qu'il s'agit d'une activité durable et bien réglementée. Voilà comment nous soutenons l'industrie.

La commercialisation du poisson sauvage ou de l'aquaculture n'est pas prédominante à Pêches et Océans depuis un certain temps. Nous n'avons pas de division de commercialisation, même si nous expliquons les cadres réglementaires qui s'appliquent à l'exploitation responsable des ressources terrestres, aux pêches sauvages ou à l'aquaculture.

Le sénateur McInnis : Je pensais que les gens qui nous ont montré ces brochures au papier lustré représentaient Pêches et Océans.

Le président : Ils représentaient peut-être l'industrie de l'aquaculture. Je ne pense pas qu'ils font partie du ministère.

Le sénateur McInnis : C'est pourtant ce que je pensais. Vous n'avez pas de brochures.

M. Bevan : Nous expliquons les programmes, la réglementation et nos activités.

Le président : C'est l'autre question que je voulais vous poser.

La sénatrice Raine : Pour revenir à la Colombie-Britannique, il y a diverses parties prenantes. Le gouvernement provincial en est une bien sûr, mais les Premières Nations ont des droits de pêche. Quelles mesures votre ministère prend-il pour consulter les Premières Nations et collaborer avec elles afin de protéger leurs intérêts?

M. Bevan : Dans la foulée des décisions *Haida* et *Taku*, nous avons l'obligation légale de consulter les Premières Nations si elles estiment que les activités peuvent nuire à leurs droits ou aux droits qu'elles revendiquent. Nous devons respecter cette obligation.

Nous entretenons des relations depuis longtemps avec les Premières Nations dans les provinces où nous gérons les pêches. En Colombie-Britannique, nous sommes en contact avec la plupart des 200 Premières Nations.

Concernant la Stratégie relative aux pêches autochtones et la gestion des pêches, nous devons nous assurer de consulter les Premières Nations qui ont droit à certains types de pêches, car nous devons fournir d'excellentes justifications pour empiéter sur ces droits.

Il en va de même pour l'aquaculture et les Premières Nations. Nous devons leur prouver que nous tenons compte de leurs droits aux ressources dans toutes nos activités réglementaires. Nous

activities, the rights they have to resources and to ensure that we have had the discussions and consultations needed to provide some assurance to them that any unauthorized activities are not going to impair or impede their rights.

There has been a lot of development in terms of growing relationships between the aquaculture industry and First Nations communities. That's an ongoing reality that happens outside of the strict regulatory requirements that we have and the activities that we have to engage in in order to protect Aboriginal rights as we move forward.

Senator Raine: Has the change of the new regulatory regime in the last two years improved relationships with First Nations or have they been involved in the development of those regulations?

Mr. Bevan: There were a lot of consultations with First Nations when we were developing the program. Some First Nations were of the view that we didn't do enough consultation and that by moving ahead with the regulations there was a chance that we would infringe their rights. They took us to court, and the courts have found in the cases that have taken place to date that there was adequate consultation.

I'm not going to say we have consulted to the satisfaction of all First Nations in B.C. in the implementation of this new program. Obviously if they shared that view they wouldn't have challenged us in court. But we have had a lot of work with First Nations to try and ensure they understand and had some ability to influence the development of the program.

Senator Raine: Are they involved in the ongoing science in terms of monitoring and sharing information between their fisheries officers and the department?

Mr. Bevan: We do look at traditional knowledge. The science we've been talking about is being done by DFO, but there is traditional knowledge that is looked at. We share our information. We're very transparent on the science publications. We post about 300 papers a year and are very open about the science findings.

Mr. Gillis: In Science, we'll take information where we get it. It needs to be vetted through our process to make sure we can trust it to support our results and our advice. So, generally speaking, where there is traditional knowledge, in particular, and ecological knowledge, it's very useful input from those communities.

You asked earlier and I didn't exactly answer the question about the availability of the information that we have in Science. As the associate says, we have a very open publishing policy that makes all of those, not just the advice but the research papers behind the advice to substantiate those conclusions, available publicly.

devons les consulter et leur garantir qu'aucune activité non autorisée ne va empiéter sur leurs droits.

Nous avons accompli beaucoup de progrès et resserré les liens entre l'industrie de l'aquaculture et les communautés des Premières Nations. Mises à part les exigences réglementaires et les activités visant à protéger leurs droits, nous discutons de façon continue avec les Premières Nations.

La sénatrice Raine : Le nouveau cadre réglementaire mis en œuvre ces deux dernières années a-t-il amélioré les relations avec les Premières Nations? Ces dernières ont-elles participé à l'élaboration de ce cadre?

M. Bevan : Nous avons abondamment consulté les Premières Nations durant l'élaboration du programme. Certaines Premières Nations estiment que les consultations n'étaient pas suffisantes et que la mise en œuvre de la réglementation pourrait brimer leurs droits. Elles nous ont poursuivis en cour, et les tribunaux ont jugé jusqu'à maintenant que les consultations étaient adéquates.

Je n'irais pas jusqu'à dire que nos consultations ont satisfait toutes les Premières Nations en Colombie-Britannique, dans la mise en œuvre de ce nouveau programme. Sinon, les Premières Nations n'auraient évidemment pas intenté de poursuites contre nous. Mais nous avons beaucoup travaillé avec les Premières Nations pour qu'elles comprennent le programme et puissent participer à son élaboration dans une certaine mesure.

La sénatrice Raine : Les Premières Nations participent-elles aux efforts continus en matière surveillance et de communication des données scientifiques entre les agents des pêches et le ministère?

M. Bevan : Les données scientifiques dont nous avons parlé sont recueillies par Pêches et Océans, mais nous nous penchons sur le savoir traditionnel. Nous communiquons nos données et sommes très transparents et très ouverts. Nous publions environ 300 recherches scientifiques par année.

M. Gillis : À la division des sciences, nous recueillons toute l'information disponible et nous l'examinons pour garantir sa validité en vue de soutenir nos conclusions et nos avis. En général, le savoir traditionnel et écologique des communautés autochtones est très utile.

Je n'ai pas répondu précisément à votre question sur la disponibilité de l'information que possède notre division. Comme le SMA a dit, notre politique est très ouverte et permet de rendre publics non seulement nos avis, mais aussi les recherches qui appuient nos conclusions.

Senator Raine: Is the information that DFO is posting similar to what the U.S. Fish & Wildlife Service maintains with their publicly accessible National Wild Fish Health Survey website?

Mr. Gillis: I'm not familiar with that specific website, but I'm talking about the internal process we have. The Canadian Science Advisory Secretariat is the organizing office for that.

All of the science advice that goes to our minister comes through the CSAS, as we call it. It's made public and posted on our website, as are all of the supporting papers that contributed to that advice.

In recent years, about 300 documents per year are published on that website.

Senator Raine: I've received an email that is sort of complaining about the way we do it compared to the Americans. Maybe we'll have a chance to look into that when we carry out our studies in British Columbia.

The Chair: We're used to that.

Senator Enverga: You said one of the major hindrances for aquaculture growth is more environmental or social issues. I know there are some drugs that they don't want to put in the sea or water. Have we looked at natural agents or organisms to help kill sea lice? Are there some sea-lice-eating organisms or fish? Have we tried to implement those kinds of biological aids?

Mr. Bevan: The control of sea lice has been a real challenge, particularly in places like New Brunswick, and there has been a great deal of interest in looking at alternative ways to do that. We haven't got anything of that nature, and that is the responsibility of other departments.

Mr. Swerdfager: In Norway, they use another kind of fish they put in with the salmon. It's a wrasse, which will eat lice. It tends not to work very well here; there are different climatic conditions.

The industry itself is responsible for the industry's innovation. I know some members of the industry are looking at biological or natural control mechanisms for lice. There is a strong incentive for them to do that, if they can do it more effectively, efficiently and cheaply, because they will go where the cheapest alternative is.

From the point of view of the department, we haven't devoted a lot of research energy into that question because our job is more about managing and regulating the operations as opposed to helping the industry develop its own technology.

Senator Enverga: Could this be one of the things we should look at?

Mr. Swerdfager: It might be.

The Chair: I thank our witnesses for the great information provided us this evening. As we go forward with our study, I look forward to the opportunity to have you back again sometime.

La sénatrice Raine : Les données publiées par Pêches et Océans ressemblent-elles à celles que l'U.S. Fish & Wildlife Service rend publiques sur le site Internet lié à l'enquête nationale sur la santé du poisson sauvage?

M. Gillis : Ce site en particulier ne m'est pas familier, mais je parle de notre processus interne géré par le Secrétariat canadien de consultation scientifique.

Tous les avis scientifiques que reçoit notre ministre viennent du SCCS, comme nous l'appelons. Ils sont rendus publics sur notre site Internet, comme tous les recherchent qui appuient ces avis.

Ces dernières années, nous avons publié environ 300 documents par année sur notre site Internet.

La sénatrice Raine : On m'a envoyé un courriel pour se plaindre de notre méthode par rapport à celle des Américains. Nous aurons peut-être l'occasion d'examiner la question lorsque nous poursuivrons nos études en Colombie-Britannique.

Le président : Nous avons l'habitude.

Le sénateur Enverga : Vous avez dit qu'un des principaux obstacles à la croissance de l'aquaculture, c'est surtout les problèmes environnementaux ou sociaux. On veut éviter de diffuser certains médicaments dans la mer ou dans l'eau. Avons-nous envisagé d'utiliser des agents ou des organismes naturels pour tuer le pou du poisson? Y a-t-il des organismes ou des poissons qui mangent le pou du poisson? Avons-nous mis à profit ce genre d'agents biologiques?

M. Bevan : Il est très difficile de contrôler le pou du poisson, notamment au Nouveau-Brunswick. Il y a un vif intérêt pour les solutions de remplacement. Nous n'avons trouvé aucune solution de ce genre. C'est la responsabilité d'autres ministères.

M. Swerdfager : La Norvège utilise la vielle, qui mange le pou du saumon, mais cette solution fonctionne mal ici en raison des conditions climatiques différentes.

C'est l'industrie elle-même qui doit innover. Certains exploitants examinent des mécanismes biologiques ou naturels de contrôle du pou. Ils ont de bonnes raisons de le faire, car ils recherchent la solution la plus efficace, la plus efficiente et la plus abordable.

Notre ministère n'a pas mené des recherches approfondies sur la question, car notre travail consiste à gérer et à réglementer les activités, plutôt qu'à aider l'industrie à développer sa propre technologie.

Le sénateur Enverga : Devrions-nous examiner cet aspect?

M. Swerdfager : Possiblement.

Le président : Je remercie les témoins des excellentes informations qu'ils nous ont données ce soir. J'ai hâte de vous réentendre à une autre occasion au cours de notre étude.

Just to advise our members, we will briefly go in camera to review and discuss the proposed budget.

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

The Chair: Further to discussion of travel plans in the context of our aquaculture study, a draft budget of \$516,708 has been prepared to request funds to conduct the following activities: public hearings and fact-finding missions in Newfoundland and Labrador, and Nova Scotia, which could take place in late May of 2014; a fact-finding mission in Norway and Scotland, which could occur toward the end of September, 2014; and public hearings in New Brunswick and fact-finding missions to New Brunswick, Prince Edward Island and Quebec, which could be scheduled in late October, 2014.

The budget proposal to be submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration includes funds for 12 senators, for 8 staff for public hearings and 5 staff for site visits, and only 2 staff for international activity, to travel and for accommodations, air transportation, hotel accommodations, et cetera; for fact-finding site visits yet to be determined, the process of how we move around; and for our public hearings for reporting, transcribing, editing of transcripts, rental of office space and equipment we would need for interpretation.

Is it agreed that the budget proposal amounting to \$516,708 for the special study on aquaculture for the fiscal year ending March 31, 2015, with adjustments resulting from this meeting and following the final review by the Senate administration, to be overseen by the Subcommittee on Agenda and Procedure, be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration? Do we have a motion to that effect?

Senator Hubley: So moved.

The Chair: So moved by Senator Hubley; seconded by Senator McInnis. All those in favour? Contra-minded?

Carried.

That is it for this evening. Thank you very much.

(The committee adjourned.)

J'avisé les membres du comité que nous allons nous réunir brièvement à huis clos pour examiner le budget proposé et en discuter.

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

Le président : Dans la foulée des discussions sur les plans de voyage pour l'étude sur l'aquaculture, un budget provisoire de 516 708 \$ a été produit pour demander des fonds et réaliser les activités suivantes : des audiences publiques et des missions d'information à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse, qui pourraient avoir lieu à la fin de mai 2014; une mission d'information en Norvège et en Écosse, qui pourrait se dérouler à la fin de septembre 2014; des audiences publiques au Nouveau-Brunswick et des missions d'information au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec, qui pourraient se tenir à la fin d'octobre 2014.

Le budget proposé à soumettre au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration prévoit des fonds pour 12 sénateurs, 8 employés pour les audiences publiques, 5 employés pour les visites et seulement 2 employés pour les activités internationales, pour les voyages, l'hébergement à l'hôtel, les vols, et cetera; pour les visites d'information qui restent à établir, les moyens de transport; pour la production des rapports, la transcription, l'édition, la location des cabines et du matériel d'interprétation.

Le comité convient-il d'adopter le budget proposé de 516 708 \$ pour l'étude spéciale sur l'aquaculture, reflétant les modifications apportées durant cette séance et à la suite de l'examen final mené par l'administration du Sénat et encadré par le Sous-comité du programme et de la procédure, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015, et de le soumettre au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration? Pouvons-nous présenter une motion là-dessus?

La sénatrice Hubley : Je le propose.

Le président : La motion est présentée par la sénatrice Hubley et appuyée par le sénateur McInnis. Tous ceux qui sont pour? Qui est contre?

La motion est adoptée.

La séance est levée. Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

APPEARING

The Honourable Gail Shea, P.C., M.P., Minister of Fisheries and Oceans.

WITNESSES

Fisheries and Oceans Canada:

David Bevan, Associate Deputy Minister;

Trevor Swerdfager, Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management Operations;

Dave Gillis, A/Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Oceans Science.

COMPARAÎT

L'honorable Gail Shea, C.P., députée, ministre des Pêches et des Océans.

TÉMOINS

Pêches et Océans Canada :

David Bevan, sous-ministre délégué;

Trevor Swerdfager, sous-ministre adjoint, Écosystèmes et gestion des pêches;

Dave Gillis, sous-ministre adjoint par intérim, Sciences des écosystèmes et des océans.